

PORCQUÉBEC

Volume 29 - N°2 JUIN 2018

JAPON

Terre de reconnaissance et de perspectives commerciales

FERME PORCINE DU BOISÉ

Grande lauréate
du 2^e concours RSO

SGRM

L'accès aux marchés
à terme simplifié!



Le magazine publié par  **Les Éleveurs
de porcs du Québec**

SOMMAIRE

Volume 29, Numéro 2, Juin 2018

5 MOT DU PRÉSIDENT

Investir ensemble

6 ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

DOSSIER SPÉCIAL

Le Japon, terre de reconnaissance et de perspectives commerciales

- Voyage au pays de la reconnaissance
- Canada Porc International au centre de la bataille du marché japonais
- Entrevues avec des exportateurs canadiens au Japon



19 Faits saillants de l'AGA 2018

Composition des syndicats régionaux

Formation pour valoriser
Le porc du Québec

Campagne d'identification des puits

Dévoilement des trois gagnants
du concours *Responsables par nature*

28 REPORTAGE À LA FERME

Ferme Porcine du Boisé, grande
lauréate du concours Responsables
par nature

34 RÉGIE D'ÉLEVAGE

Le SGRM amélioré : l'accès
aux marchés à terme facilité

30 porcelets et plus sevrés par truie
par année : les éléments clés



Stratégie pour réduire le gaspillage
d'eau en engraissement

Stratégie pour réduire le gaspillage
d'eau en pouponnière

46 BIEN-ÊTRE ANIMAL

L'Excellence du porc canadien :
lancement prévu en 2019

Code de pratiques et projets de
construction : que prendre en compte?

Attention aux températures chaudes
et humides

52 SANTÉ ET SÉCURITÉ À LA FERME

Les accidents de travail, c'est coûteux!

56 ÉVÉNEMENT

À l'heure du cinquième Porc Show

57 SANTÉ

Le poids présevrage des porcelets :
la clé du pronostic santé

Antibiotiques : bilan du pilote de 2017
et rapport comparatif

60 RESSOURCES HUMAINES

Pistes pour bâtir une stratégie contre
la rareté de la main-d'oeuvre

62 CDPQ

Assemblée générale d'information

63 ENVIRONNEMENT

Réduction des GES : améliorer votre
bilan carbone... et financier

69 RECETTE

Brochettes de porc à l'orange



70 DE PORC ET D'AUTRE

Hommage à un administrateur sortant

PORCQUÉBEC



Les Éleveurs de porcs ont profité de l'AGA pour rendre hommage à M. Bruno Bouffard qui quitte ses fonctions après avoir occupé, de 2011 à 2018, les postes de président du comité de mise en marché des finisseurs et de membre du conseil d'administration des Éleveurs. M. Bouffard a aussi siégé au sein de nombreux comités, dont ceux du coût de production, de travail de la Convention de la mise en marché des porcs et du suivi de l'application de la convention de mise en marché des porcs. Reconnu pour sa capacité d'écoute et son côté rassembleur, M. Bouffard a vu ses qualités soulignées, notamment pour sa contribution au renouvellement de la négociation de la convention de mise en marché. Comme ce type d'engagement ne se fait jamais seul, l'appui et le travail de sa conjointe, Mme Guylaine Vézina, au sein de l'entreprise a été salué! Les Éleveurs ont remis une plaque honorifique et des fleurs à M. Bouffard et à sa conjointe. ■

Le magazine Porc Québec est publié quatre fois par année.

Pour joindre la rédaction :
Martin Archambault, rédacteur en chef
marchambault@leseleveursdeporcs.quebec

COLLABORATEURS POUR CE NUMÉRO
Geneviève Berthiaume, Dr Martin Bonneau,
François Charron-Doucet, Cécile Crost,
Marie-Claude Durand, Ken Engele, Philippe
Fravalo, Cécile Ferrouillet, Frédéric Guay,
Hugues Imbeault-Tétreault, Marie-Pier Lachance,
Jean-Paul Laforest, Valérie Maillette,
Julie Moreau-Richard, Robert Ouellet,
Nathalie Plourde, Merlin Trottier-Picard.

RÉVISEUSE
Julie Laferrière

CONCEPTION GRAPHIQUE
ET RÉALISATION
TCN Studio

IMPRESSION
Imprimerie FL Web

DIRECTEUR DES VENTES
Pierre Leroux, poste 7290

VENTES
pub@laterre.ca
450 679-8483, poste 7579

REPRÉSENTANTS
Sylvain Joubert, poste 7272
Marc Mancini, poste 7262

VENTES NATIONALES
Daniel Lamoureux
1 877 237-9826
ads@laterre.ca

Abonnement : 15,28 \$ par année au Canada
(taxes incluses)
Tél. : 450 679-8483, poste 7274

ÉDITEUR
Les Éleveurs de porcs du Québec
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 120
Longueuil (Québec) J4H 4E9
Téléphone : 450 679-0540
Télécopieur : 450 679-0102
Sites Web : www.leporcduquebec.com
www.leseleveursdeporcsduquebec.com

Tous droits réservés. Toute reproduction partielle ou entière est interdite à moins d'avoir reçu la permission écrite de l'éditeur.

Courrier poste-publication :
Contrat no 40010128

Dépôts légaux :
BAnQ, BAC Deuxième trimestre 1990
ISSN 1182-1000



**Prochaine
parution :
Septembre 2018**

PORCQUÉBEC

COUPON D'ABONNEMENT
4 parutions par année

Les Éleveurs
de porcs du Québec

Faire parvenir un chèque
ou un mandat-poste
de 15,28 \$ à :

La Terre de chez nous

555, boul. Roland-Therrien,
bureau 100, Longueuil
(Québec) J4H 3Y9

Nom : _____
Organisme : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Téléphone : _____
Occupation : _____

Investir ensemble



La 52^e assemblée générale annuelle des Éleveurs de porcs du Québec s'est tenue le 31 mai et le 1^{er} juin sous le thème « Investir ensemble ». Devant des éleveurs de porcs de toutes les régions du Québec et nos partenaires de la filière, je me suis engagé à poursuivre notre travail pour faire progresser trois dossiers indissociables qui doivent nous permettre de créer un environnement d'affaires assurant la rentabilité et le développement de nos entreprises.

Obtenir un juste revenu des marchés

Le prix obtenu du marché est le pilier central de toute stratégie d'affaires. Pour investir, il faut avoir confiance dans la rentabilité du projet. Pour que l'élevage de porcs reste une profession d'avenir, il faut que cette activité soit rentable.

Malheureusement, depuis l'automne 2015, un décrochage historique est observé dans le ratio du prix du porc par rapport à la valeur des coupes de porc commercialisées par les transformateurs. Ce décrochage empêche les éleveurs de recevoir leur juste part des marchés et mine la rentabilité de nos entreprises.

Bonifier l'ASRA

Dans le contexte très volatil qui prévaut pour le prix du porc, l'importance de l'ASRA est une évidence. Il est nécessaire d'adopter des mesures de bonification de l'ASRA rapidement.

Programme gouvernemental d'aide aux investissements

L'aide gouvernementale à l'investissement est un autre pilier. Les Éleveurs de porcs ont salué le Plan de soutien aux investissements en agriculture lors de son annonce. Les modalités de ce programme, qui inclut un volet particulier pour les maternités porcines, ont été dévoilées en novembre 2017.

Lors du dévoilement du budget 2018-2019 du Québec, le gouvernement a annoncé sa décision de bonifier le programme pour qu'il atteigne 195 M\$ sur six ans. Toutefois, il reste encore des détails à améliorer dans le traitement administratif des demandes des éleveurs.

Investir

Des compétiteurs internationaux du porc du Québec ont profité des dernières années pour se moderniser et développer leurs activités. Pendant ce temps, les investissements dans la production porcine au Québec ont stagné.

Nous sommes contents de voir les transformateurs investir dans leurs installations. Ceci contribue au succès du porc du Québec. Nous sommes particulièrement heureux de voir la capacité d'abattage au Québec augmenter. Mais il n'est pas normal que cette capacité d'abattage se développe seulement avec des importations de porc provenant de l'extérieur du Québec.

Ensemble

C'est en travaillant avec tous les partenaires de notre filière que nous pourrions nous adapter aux attentes des marchés.

Je veux tendre la main à tous les transformateurs du Québec. La question d'un juste partage des revenus en provenance des marchés est quelque chose d'important pour les éleveurs, mais ça doit l'être aussi pour les transformateurs.

Investir ensemble

« Investir ensemble », c'est ma vision pour que chaque partie de la filière puisse se développer et faire bénéficier les autres partenaires des fruits de ses efforts.

L'année à venir sera charnière. Un processus de négociation accéléré pour renouveler notre convention de mise en marché a été accepté par les acheteurs et les Éleveurs de porcs du Québec. Ce processus est balisé par la Régie des marchés agricoles et est la voie la plus sûre pour obtenir les résultats attendus par les éleveurs.

L'issue de la négociation pour la nouvelle convention de mise en marché aura des répercussions pour la rentabilité de nos entreprises et pour l'avenir du libre choix des divers modèles d'affaires qui coexistent actuellement. Ces enjeux sont déterminants pour convaincre les jeunes de prendre la relève de nos entreprises.

Nous sommes à la croisée des chemins. Pour ma part, je suis fermement convaincu que nous trouverons des solutions pour que les éleveurs de porcs du Québec puissent :

- Vivre de leur production.
- Continuer à investir dans leur production.
- Créer les conditions gagnantes pour qu'ils puissent transférer leur entreprise à une relève enthousiaste au moment qui leur conviendra.

David Duval
Président

Les Éleveurs de porcs du Québec

ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

Nicolas Mesly, reporter photographe

Le Japon, terre de reconnaissance et de perspectives commerciales

Deuxième marché le plus lucratif après les États-Unis, le Japon a forcé la filière canadienne à rehausser ses standards. Une délégation des Éleveurs de porcs du Québec a constaté que le porc canadien et québécois a la cote au pays du Soleil levant. Et qu'il y aurait place à plus d'exportations dans le marché de la viande fraîche réfrigérée. Olymel, F. Ménard, Groupe Robitaille et d'autres entreprises canadiennes investissent pour approvisionner ce marché, mais d'autres transformateurs québécois gagneraient à suivre leurs traces. Le but : ramener le plus de valeur ajoutée au Québec et la redistribuer aux éleveurs.



Voyage au pays de la reconnaissance

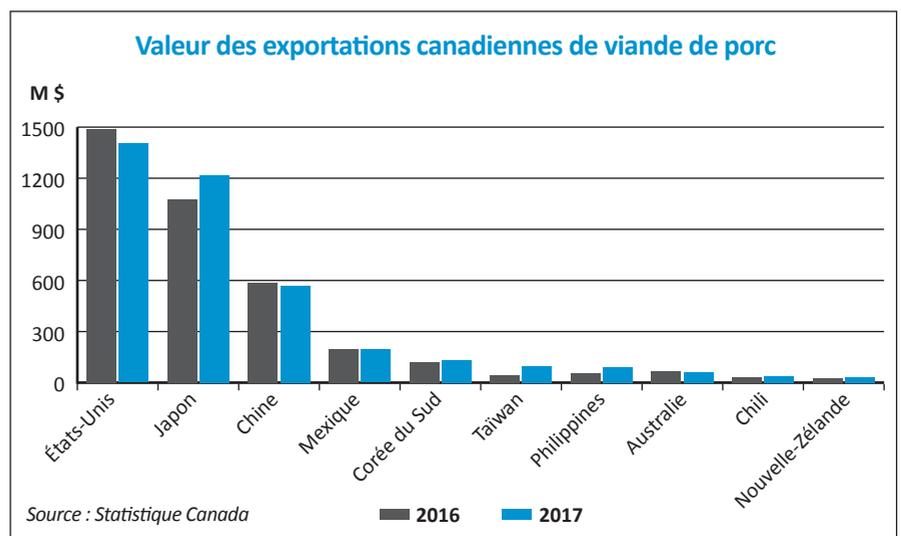
« Je souhaite à tous les éleveurs québécois de vivre la reconnaissance des Japonais à l'égard du porc que l'on produit. C'est enivrant! », dit le président des Éleveurs de porcs du Québec, David Duval, au terme d'une mission de quatre jours réalisée au Japon, en mars dernier, et organisée par le Conseil canadien du porc (CCP) et Canada Porc International (CPI).



Jean Larose et David Duval, respectivement, directeur général et président des Éleveurs de porcs du Québec, ont pu constater, en sol japonais, l'appréciation des consommateurs envers la viande de porc canadienne.

L'objectif de cette mission : constater la place et le potentiel de croissance du porc canadien dans le marché le plus sophistiqué de la planète. Plusieurs moments forts sont venus ponctuer ce séjour, dont la visite à Tokyo d'un immense entrepôt frigorifié, propriété d'un importateur japonais. « En ouvrant deux boîtes sur place, on a constaté visuellement la différence de la qualité de la viande entre un fournisseur canadien (Olymel) et un fournisseur américain (IBP) », poursuit David Duval.

La viande de la longe américaine est flasque et le gras ne se tient pas, tandis que la viande de la longe canadienne est ferme, persillée, et la couenne bien attachée au morceau de viande. « On nous a dit que c'est exactement ce genre de viande que les consommateurs japonais désirent ». Même message chez BELC, une entreprise semblable à Loblaws, et une des quinze chaînes de supermarchés présentes au Japon.



Les membres de la délégation ont profité de leur séjour pour assister à la 43^e édition Foodex, une des plus grosses foires alimentaires d'Asie, avec près de 3 500 exposants provenant de 83 pays. On y présentait d'ailleurs les vertus du porc canadien lors d'un atelier dirigé par un grand chef japonais.

Si le porc canadien a la cote au Japon, c'est parce que, justement, il s'apparente au porc japonais. Dans les étals de supermarchés ou dans les milliers de petits restaurants qui peuplent les rues de Tokyo, les Japonais raffolent,

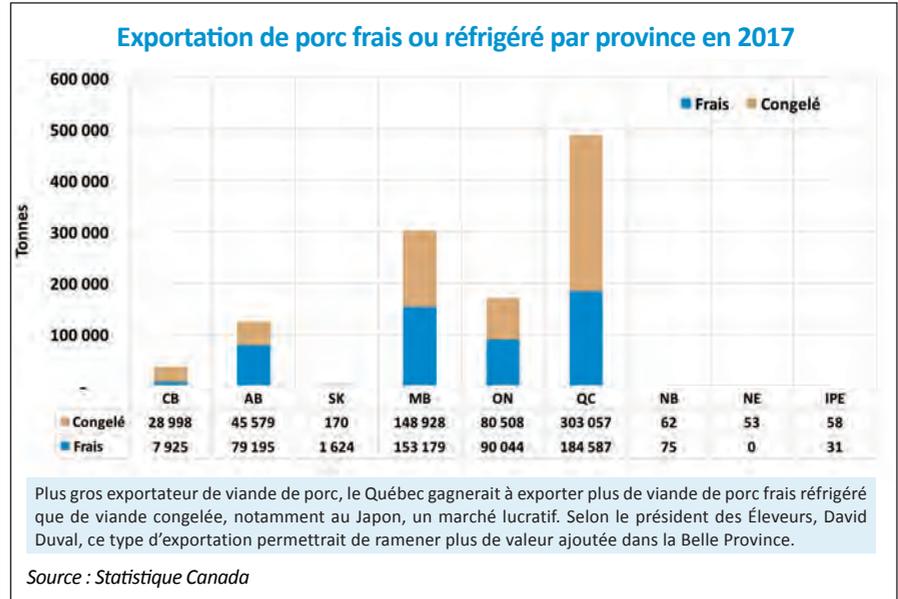


entre autres choses, d'une viande de porc coupée en fines tranches bordées de gras ferme. Un des mets les plus populaires consiste en un bol de nouilles fumant servi avec cette coupe de viande de porc. « J'en ai mangé tous les jours », raconte David Duval. Sans compter le shabu shabu, une sorte de fondue chinoise dégustée dans un restaurant réputé à l'invitation de leur hôte, où la viande de porc est aussi à l'honneur.

Peuple fier, raffiné, d'une extrême politesse, les Japonais sont prêts à payer le prix fort pour un produit de qualité. Les éleveurs de porc japonais ne comblent environ que 50 % de la demande, le reste de la viande doit être importée. « Leur grande inquiétude est de savoir si nous pouvons les approvisionner à moyen et à long terme », souligne le président des Éleveurs.

Un marché en croissance

Malgré le vieillissement de la population japonaise, la délégation canadienne a constaté qu'il y a place à la croissance, dans ce marché de 127 millions d'habitants parce que les Japonais sont friands de viande fraîche. Or, l'année dernière, 60 % des importations de viande de porc au Japon étaient de la viande congelée et 40 % en viande fraîche.



Autre constat : « Plus ton produit a les caractéristiques du porc japonais, plus tu vas chercher de la valeur ajoutée », dit David Duval. Le porc congelé se vend 50 % de la valeur du porc japonais, tandis que le porc frais réfrigéré (*chilled*) se vend entre 70 % et 90 % de la valeur du porc japonais qui sert d'étalon or.

Le *chilled* est une technologie qui mise sur l'emballage sous vide et une chaîne de froid qui garantit la fraîcheur de la viande d'une durée de 50 à 56 jours. Et dans ce marché lucratif, la part des exportateurs américains est passée de

70 % à 51 % au cours de cinq dernières années au profit des exportateurs canadiens.

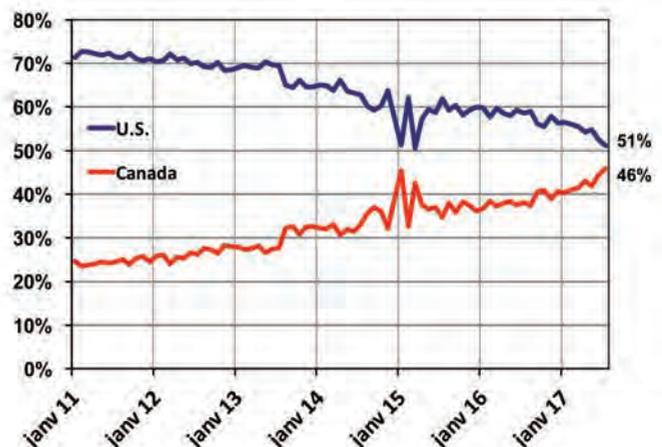
L'alimentation, un avantage comparatif

Pourquoi le porc canadien est-il à ce point semblable au porc japonais? Parce que la génétique japonaise est semblable à celle utilisée par les producteurs québécois, explique David Duval, soit un croisement entre les races Yorkshire, Landrace et Duroc, cette dernière favorisant le persillage de la viande.

Le Canada gruge les parts de marchés des Américains

Au cours des cinq dernières années, la part de la viande américaine sur le marché du porc frais réfrigéré (*chilled*) du Japon est passée de 70 % à 51 %.

Les importations de porc réfrigéré au Japon représentent un marché très lucratif dont la valeur a doublé au cours des 14 dernières années en augmentant chaque année sauf une.





Mais en quoi le porc canadien se différencie-t-il du porc américain qui est issu de la même génétique?

Selon David Duval, c'est la grande utilisation de la drêche de maïs dans l'alimentation animale qui décline le porc américain. Lorsque celle-ci dépasse 50 kg de la ration alimentaire d'un porc, la texture du gras et de la viande s'en ressent, explique l'éleveur. Les Américains, le plus gros producteur d'éthanol-maïs de la planète, doivent écouler ce sous-produit de distillation dans leur ration animale.

Outre l'alimentation, David Duval croit que la plus petite taille des abattoirs canadiens, comparée à celle des entreprises américaines, est aussi un avantage, puisque celle-ci permet plus de flexibilité pour répondre aux exigences de coupes de viande de certains marchés comme le Japon. « Les Japonais sont très exigeants jusqu'à la couleur et à la présentation de la viande », dit-il. →

Le porc canadien a la cote en raison :

- De la qualité du produit : le goût, la texture, le persillage jusqu'à l'odeur de la viande.
- Des coupes et de l'emballage.
- Du porc vendu au Japon sous le sceau Porc canadien vérifié, synonyme de qualité et marque de commerce reconnue.
- De l'absence de ractopamine.
- De la même génétique que celle utilisée par les éleveurs japonais.
- Des efforts de mise en marché des exportateurs canadiens.
- Du travail de Canada Porc International à Tokyo.
- Du taux de change et du prix.



Des membres de la délégation canadienne, Scott Peters du Manitoba, Hans Kristensen de la Nouvelle-Écosse (derrière), Doug Ahrens de l'Ontario, Rick Bergmann, président du Conseil canadien du porc, David Duval et Jean Larose des Éleveurs de porcs du Québec, Martin Lavoie, président-directeur général de Canada Porc International, et Éric Schwindt de l'Ontario, ont notamment visité un entrepôt de réception et de distribution de porc canadien à Tokyo.

Une urgence

« Les Américains produisent un porc de commodité *low cost*, mais ils ne se laisseront pas gruger des parts de marchés sans réagir », s'inquiète le directeur général des Éleveurs de porcs, Jean Larose, qui était aussi du voyage. Pour le moment, les concurrents européens sont hors course parce qu'ils ne peuvent approvisionner le Japon en porc frais réfrigéré à cause de la distance en bateau.

Selon David Duval, l'urgence réside à ce que les transformateurs québécois emboîtent le pas des Olymel, Maple Leaf ou Hylife qui ont créé « une belle carte de visite » pour le porc frais réfrigéré canadien au Japon au cours des années. « Il est important de ramener cette valeur ajoutée au Québec », dit-il. Du même souffle, il ajoute qu'il faudra discuter avec les transformateurs québécois pour voir comment transférer cette valeur ajoutée aux producteurs, en guise de reconnaissance pour ceux qui se lèvent chaque jour, nourrissent adéquatement leurs bêtes, les livrent au bon poids, pour la plus grande satisfaction des Japonais. ■

L'importance du marché japonais

JAPON : troisième économie mondiale (après les États-Unis et la Chine)

POPULATION : 127 millions

CARACTÉRISTIQUES : possède une grande classe moyenne et une population la plus âgée au monde. Près de 27 % des habitants ont plus de 65 ans.

PIB PAR HABITANT : 43 896 US \$

SPÉCIFICITÉ : les consommateurs japonais sont reconnus pour accorder une très grande importance à la consommation d'aliments sains et de haute qualité.

(Source OCDE <https://data.oecd.org/fr/japon.htm>)

<http://www.agr.gc.ca/fra/industrie-marches-et-commerce/reseignements-sur-les-marches-internationaux-de-lagroalimentaire/asi/information-sur-les-marches/apercu-du-marche-japon>)

Japon, 2^e pour le Canada

En 2017, les exportations canadiennes de viande de porc se sont chiffrées à 4 G\$. Le Japon est le deuxième marché en importance pour les exportateurs canadiens d'une valeur de 1,2 G\$, soit tout juste après les États-Unis (1,4 G\$). Le marché japonais est deux fois plus lucratif que celui de la Chine (567 M\$) même si les exportateurs livrent plus de volume dans ce pays. Le marché japonais se distingue par une demande de viande fraîche réfrigérée qui s'apparente au porc japonais.

Source : <http://www.canadapork.com/fr/information-sur-l-industrie/exportations-canadiennes-de-porc>



Canada Porc International au centre de la bataille du marché japonais

Le 25 mai dernier, le magazine Porc Québec s'est entretenu avec le président-directeur général de Canada Porc International, Martin Lavoie, dont l'organisation est une pièce maîtresse dans la stratégie de conquête des marchés mondiaux, dont celui du Japon.



Martin Lavoie, président-directeur général de Canada Porc International.

Quelle est l'importance du marché japonais pour les exportateurs canadiens?

C'est le marché le plus important, le plus exigeant, qui tire les standards de qualité de l'industrie porcine canadienne vers le haut. Il n'y a aucun autre marché qui exerce autant d'influence sur les abattoirs et la façon dont on élève nos porcs au Canada.

Quelles sont les caractéristiques de ce marché?

Le consommateur japonais est un expert en viande. Il a l'œil pour la qualité, la couleur, le persillage, le toucher, la fermeté de la viande, mais aussi pour la couleur du gras, sa texture, même l'odeur! Les acheteurs sont aussi des spécialistes, et c'est pour cela que c'est important d'offrir un produit qui se rapproche le plus de la qualité japonaise. On semble avoir réussi.

Vous dites que le marché japonais force les abattoirs canadiens à s'améliorer, qu'en est-il pour les éleveurs?

Cela se traduit par toutes les pratiques à la ferme, le choix de la génétique, l'alimentation, les programmes d'assurance qualité, de bien-être animal, tous ces éléments se retrouvent dans l'offre de produits supérieurs destinée aux Japonais.

Est-ce pour cette raison que vous avez créé le logo Porc canadien vérifié et pouvez-vous nous dire ce qu'il signifie?

Ce logo est une promesse de marque auprès des consommateurs japonais, qui n'indique pas seulement l'origine du porc en provenance du Canada. On garantit par exemple un environnement HACCP (analyse des risques et maîtrise des points critiques en français)

à l'usine, mais aussi un programme de traçabilité à la ferme, de soin des animaux. On rappelle que c'est un porc élevé sans hormones de croissance. Dans le cas du Japon, on indique aussi que notre porc est élevé sans ractopamine parce que les Japonais croient que ce produit a une influence sur la qualité de la viande.

Le Porc canadien vérifié est une sorte de rampe de lancement?

Exactement. Il s'agit d'une plateforme sur laquelle chacun de nos membres peut élaborer sa propre mise en marché corporative avec ses particularités de produits pour le marché japonais. Par exemple, du porc élevé sans antibiotiques, biologiques, nourris à l'orge, etc.

Ces efforts de la filière porcine canadienne portent fruits?

Oui. Dans le porc frais réfrigéré, on a triplé nos exportations en cinq ans. On a intégré le PVC depuis deux ans dans nos promotions et c'est là que Costco Japon a montré un intérêt pour s'approvisionner au Canada, quel que soit le fournisseur canadien. Notre part de marché dans la viande fraîche est aujourd'hui près de 50 %. Et cela s'est réalisé surtout au détriment des produits américains.

Quel genre de réaction anticipez-vous des Américains, en général ils ne se laissent pas faire?

La première réaction sera sur le prix. Ensuite, ils bénéficient de budgets de promotion colossaux. À plus long terme, ils vont sûrement réagir pour offrir une meilleure qualité de leurs produits. Mais les abattoirs américains opèrent plutôt dans une dynamique de volume pour répondre à leur énorme marché domestique que celle de répondre à la spécificité du marché japonais.

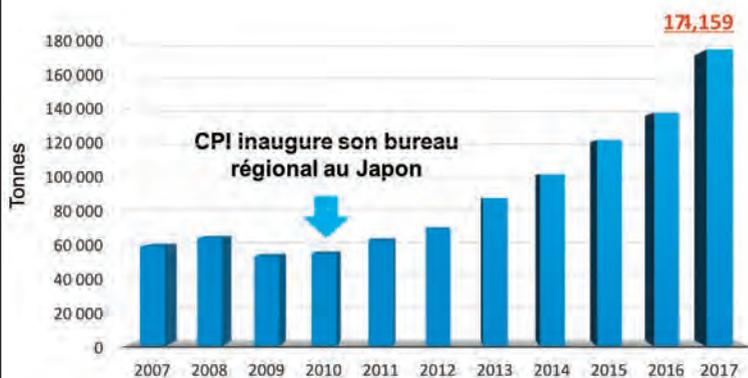
Quel est votre budget promotionnel?

CPI a un budget promotionnel, avec celui de ses membres, d'environ 1,2 M\$ par an. Nous avons un bureau au Japon avec un employé depuis 2011. Le bureau de la *US Meat Export Federation* au Japon bénéficie quant à lui d'un réseau beaucoup plus important et mieux financé.

Parmi vos faits d'armes, vous avez monté un système de comparaison de qualité de viande qui donne l'heure juste aux exportateurs canadiens?

Nous avons lancé, il y a une dizaine d'années, un programme de données comparatives basé sur la science en collaboration avec la *Japan Meat Academy*. Notre expertise permet d'évaluer les coupes de viande selon une multitude d'éléments et en fonction de l'œil japonais. Cela permet à chacun de nos exportateurs de voir où il se situe par rapport à la demande et à la concurrence, où il peut s'améliorer, voire même le prix qu'il peut demander. Cette initiative a permis de tirer l'industrie canadienne vers le haut.

Croissance des exportations canadiennes de porc réfrigéré



Source : Statistiques des Affaires commerciales du Japon, ministre des Finances.

Voyez-vous un avantage pour la filière porcine canadienne du fait que le président Donald Trump ait retiré les États-Unis du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)?

C'est un avantage très important, surtout dans la viande fraîche. Les tarifs diminueraient de 4,4 % à 0 %, sur une période de dix ans, en faveur des produits canadiens, tandis que les Américains continueront de payer ce droit d'entrée. Idem pour les produits transformés comme la saucisse ou le porc haché assaisonné.

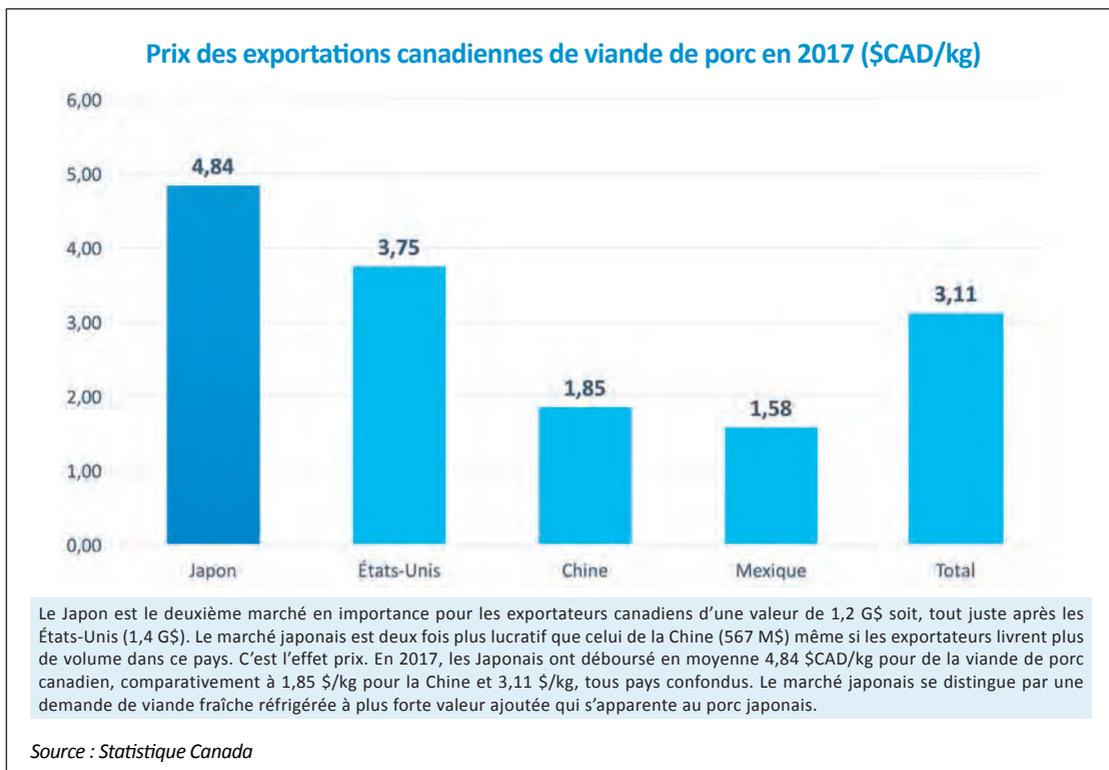
Quand cet accord va-t-il entrer en vigueur?

L'accord est signé, mais il n'est pas encore ratifié par le Parlement canadien à Ottawa. Il ne faut pas tenir le PTPGP pour acquis, car il y a des groupes qui s'y opposent, notamment dans le secteur automobile. J'espère que cette ratification se fera rapidement. On a déjà l'avantage de la qualité sur le marché japonais, et cet accord viendrait bonifier nos efforts. ■

1. Pour en savoir plus sur le logo Porc canadien vérifié : <http://www.verifiedcanadianpork.com/fr/à-propos.html>



Le logo « Porc canadien vérifié », dans les étagères des supermarchés au Japon, est une promesse de marque des consommateurs japonais.



Coup d'œil sur les stratégies des exportateurs canadiens au Japon

Porc Québec a interviewé trois exportateurs canadiens pour avoir un aperçu de leur stratégie de commercialisation vers le Japon : Hylife, F. Ménard et Olymel.





Claude Vielfaure en compagnie du ministre canadien de l'Agriculture, Lawrence MacAulay, et de Rick Bergmann du CCP, dans le restaurant de Hylife à Tokyo au Japon.

HYLIFE OUVRE UN RESTAURANT À TOKYO

Qui aurait pu prédire qu'un producteur de porc canadien ouvre un restaurant en plein cœur de Tokyo? C'est pourtant le cas de Hylife. « Ce restaurant fait partie de notre stratégie de mise en marché au Japon », explique Claude Vielfaure, dont le grand-père a émigré de l'Ardèche en France pour sauter par-dessus le Québec et s'installer à La Broquerie, un petit village au Manitoba.

Rencontré dans le lobby d'un hôtel à Ottawa, juste avant une réunion du Conseil canadien du porc au sein duquel il siège, Claude Vielfaure explique avoir acheté avec ses deux frères leurs premières truies dans les années 1980. Aujourd'hui l'entreprise Hylife compte 84 000 truies, commercialise 2,25 millions de porcs, compte 2 000 employés et génère un chiffre d'affaires en 2017 de 750 millions \$. La moitié de ce chiffre d'affaires est issue du Japon. L'autre est écoulée dans 22 autres pays.

C'est il y a 10 ans, en 2008, que les Vielfaure et un associé décident de s'intéresser au Japon, en partie pour diversifier la vente de porcelets aux États-Unis, le Manitoba étant réputé pour être la pouponnière de l'Oncle Sam. « Dès le départ, on a demandé conseil aux Japonais qui ont visité nos installations sur le type de viande désirée, les coupes. Ils connaissent ça mieux que quiconque au monde! », dit le producteur. S'instaure alors un partenariat stratégique avec le groupe japonais Itochu qui détient 49 % de l'entreprise Hylife.

Si Hylife a déjà possédé sa propre compagnie génétique, elle s'en est départie et travaille aujourd'hui avec le groupe québécois Cérès, tant sur la génétique que sur l'alimentation. Sur le plan génétique, on mise non seulement sur la race Duroc, mais aussi sur celle de Berkshire pour améliorer le persillage de la viande. L'entreprise a même conçu une recette alimentaire

pour alimenter ses porcs, spécialement pour le Japon. Elle inclut orge, blé, origan et thym. Et la viande est commercialisée sous la marque Herb Sangenton depuis 2012.

Hylife vient aussi d'investir 171 millions \$ dans une meunerie et la modernisation de son abattoir. De plus, la compagnie a aussi formé une coentreprise au Mexique en 2016 pour approvisionner le marché japonais en certaines coupes de viande. Mais c'est à Tokyo que se prennent les contrats.

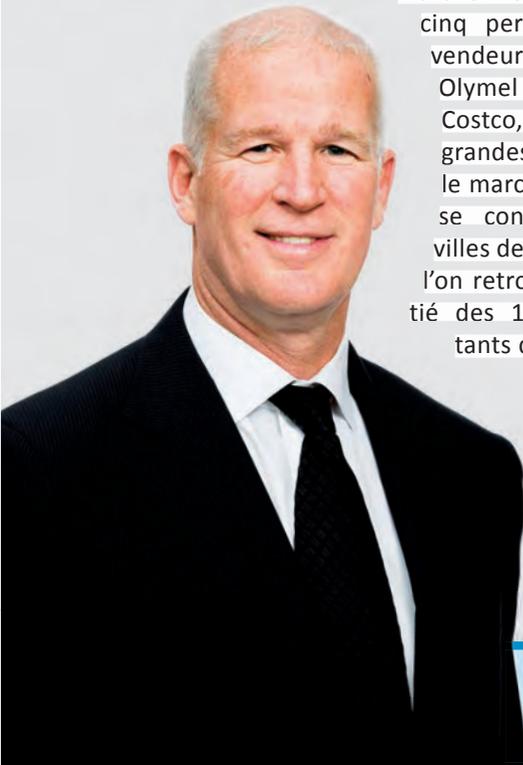
« Notre restaurant nous sert de vitrine sur la qualité et la saveur de nos produits. De plus, c'est un des seuls restaurants à avoir un patio à Tokyo! ». Ouvert depuis 18 mois, le petit établissement branché de 48 places est couru et son chef a fait découvrir les vertus du porc Hylife auprès de 4 000 clients.

« LE JAPON A RELEVÉ LES STANDARDS DE TOUTE LA FILIÈRE PORCINE CANADIENNE » – Richard Davies d'Olymel

Le vice-président principal, ventes et marketing d'Olymel, Richard Davies, note un changement au pays du Soleil levant, historiquement deuxième marché en importance en terme de volume jusqu'à l'année dernière, avant de céder le pas à la Chine. « Notre volume d'exportation n'a pratiquement pas changé au Japon, mais notre offre de produits s'est modifiée des produits congelés vers des produits frais réfrigérés », dit-il.

Richard Davies cumule 70 voyages au Japon, pays qu'il considère comme sa seconde résidence. Olymel, raconte-t-il, y a piqué son drapeau par l'entremise de ses acquisitions dans les années 1970 et a commencé à produire du porc frais réfrigéré progressivement dans les années 1990. Mais c'est en 1996 que l'entreprise, comme les autres exportateurs canadiens et américains, a saisi sa chance. « Taiwan, jusque-là le premier fournisseur de viande de porc au Japon, a été frappée d'une épidémie de fièvre aphteuse. On s'est donc faufilé dans le marché », poursuit Richard Davies.

L'entreprise a ouvert un bureau au Japon, il y a 25 ans, pour justement coller l'oreille au marché. Ce dernier emploie cinq personnes, dont deux vendeurs. Depuis 18 mois, Olymel approvisionne Costco, une des quinze grandes chaînes à desservir le marché japonais. Celui-ci se concentre autour des villes de Tokyo et d'Osaka où l'on retrouve plus de la moitié des 127 millions d'habitants de l'archipel.



Richard Davies, vice-président principal, ventes et marketing chez Olymel.

Selon l'expert, le Japon offre des possibilités de valorisation sur toute la carcasse de porc dont les cinq coupes primaires : la longe, le soc, « le picnic » (l'épaule), le flanc et la fesse. « Le cahier des charges du Porc certifié La Coop a été monté en grande partie pour répondre aux produits que l'on offre sur le marché japonais - poids du porc, qualité du gras, qualité de la viande, etc. », dit-il.

Trois des abattoirs d'Olymel - situés à Vallée-Jonction et à Saint-Esprit au Québec et celui de Red Deer en Alberta - peuvent approvisionner le marché japonais en viande fraîche réfrigérée. Au fil du temps, Richard Davis estime qu'Olymel a investi près de 500 millions \$ pour moderniser ses installations et rester compétitif dans un environnement hautement concurrentiel afin de pouvoir exporter dans 65 pays.

Dès 2019, un quatrième abattoir pourra aussi desservir le marché japonais grâce à un investissement de 110 millions \$ réalisé avec le Groupe Robitaille pour moderniser l'usine de Yamachiche. L'investissement va permettre d'augmenter la commercialisation de porc Nagano et de plus de porc *chilled* pour le Japon, mais aussi pour d'autres marchés, tout en réalisant des économies d'échelle », explique Richard Davies.

Commercialisé dans les années 2000 par le groupe Robitaille, le porc Nagano (du nom de la ville japonaise où se sont tenus les Jeux olympiques d'hiver de 1998) répond à un marché haut de gamme par un cahier des charges alimentaires pour les producteurs et des coupes « à la japonaise » à l'abattoir. À ce sujet, Richard Davies mentionne qu'il faut être un véritable chef d'orchestre pour gérer les visites incessantes de clients japonais et leurs demandes. « Les Japonais exigent un cahier des charges et des coupes spéciales pour assurer une identité du produit et se distinguer des Américains, des Canadiens, et même entre nos usines. Ça ne se fait pas en criant ciseau! », dit-il.

Richard Davies relève que, dans le marché mature qu'est le Japon, la croissance du marché de viande fraîche réfrigérée s'est faite au détriment des Américains. « Les Américains ne peuvent nous concurrencer sur la qualité, mais ils ont réagi fin 2017, début 2018, par le prix », explique-t-il. Toutefois, selon M. Davies, pour déplacer le Canada, il faudra que les compétiteurs américains effectuent des changements au sein de leur filière, ce qui peut prendre du temps.

F. MÉNARD INVESTIT 20 MILLIONS \$ POUR PRODUIRE DE LA VIANDE FRAÎCHE RÉFRIGÉRÉE

Le marché japonais n'est pas nouveau pour l'entreprise F. Ménard depuis l'acquisition de l'abattoir Agromex en 1998. « Le Japon est un des trois principaux pays importateurs du monde. Il faut être présent », dit Luc Ménard, directeur général de l'entreprise. Du même souffle, l'homme d'affaires ajoute que si, à une époque, le marché japonais misait sur la viande congelée, ce n'est plus le cas. L'entreprise a investi 10 millions \$ à deux reprises, en 2014 et en 2016, pour produire de la viande fraîche réfrigérée (*chilled*) spécialement destinée au Japon.

« C'est complètement une autre technologie que la viande congelée. Le *chilled* permet de garantir la fraîcheur des pièces de viande à nos acheteurs de 50 à 56 jours », explique Luc Ménard. Pour le Japon, on prévoit même une ligne d'emballage par produit — épaule, flanc ou longe — et on a même agrandi les entrepôts pour répondre à la demande.

Aujourd'hui, 7 % du porc produit par l'entreprise est destiné au Japon, mais les ventes dans ce pays représentent entre 15 % et 16 % de la valeur. L'entreprise produit 100 000 Tm de viande de porc/année (1,1 million de porcs/an). 80 % de sa production est exportée dans 50 pays.

L'entreprise de l'Ange-Gardien reçoit plusieurs fois par an la visite de ses deux principaux acheteurs japonais et de leurs clients. « Ils viennent visiter l'abattoir. Ils ne visitent pas les fermes. Mais c'est les seuls au monde à demander quelle génétique on utilise et à exiger des recettes alimentaires précises pour alimenter les animaux », poursuit l'entrepreneur. Un client japonais exige par exemple que les porcs soient nourris avec une ration assaisonnée avec du thym, du romarin et du clou de girofle, « plus par question de marketing,



Pierre Surprenant et Luc Ménard devant des boîtes de produits frais réfrigérés de l'entreprise dans un entrepôt à Tokyo. Luc Ménard applaudit la plateforme Porc canadien vérifié qui démarque le porc canadien vendu au Japon. Pas question de faire du positionnement stratégique pour le grand public, car l'opération coûte une fortune.

car ça n'influence pas le goût de la viande », croit Luc Ménard.

Ce dernier louange le travail du Canada Porc International au Japon, notamment du programme de données comparatives établi avec la *Japan Meat Institute*. « Ça nous donne l'heure juste sur la qualité de nos coupes de viande par rapport à nos concurrents canadiens et américains », explique-t-il. Des choses à améliorer? « Sans prétention, on a gagné dans la longe et le flanc », dit celui qui revient d'un voyage de 10 jours au Japon, en avril dernier, en compagnie de son directeur d'usine, Pierre Surprenant. Ce dernier voit aux améliorations à apporter s'il y a lieu, notamment au chapitre du désossage.

Luc Ménard se dit inquiet de la réaction des Américains, car leur part de marché dans la viande fraîche réfrigérée est passée de 70 % à 51 % au profit

des exportateurs canadiens. « Les géants américains comme Seaboard Triumph construisent des abattoirs neufs avec la technologie pour faire du *chilled* », dit-il. Toutefois, le Partenariat transpacifique global et progressiste, signé par le Canada et dont les Américains sont exclus, peut donner un léger avantage concurrentiel grâce à des tarifs d'entrée minimes. Mais le seul moyen de contrer la concurrence, selon lui, c'est de produire de la qualité tout le temps.

Luc Ménard indique que l'entreprise fait des tests dans ses fermes de recherches avec des compagnies génétiques et d'alimentation animale de façon à trouver « l'optimum entre la vitesse de croissance et la qualité de la viande ». « C'est tout le temps le cochon qui paye. Plus on en vend, plus on peut en redistribuer à nos éleveurs », dit l'intégrateur qui fait affaire avec 225 familles. ■

Le ministre Lessard partage sa vision pour la filière porcine



Pour accueillir Laurent Lessard, à l'assemblée générale annuelle, David Duval a tenu à souligner ses importantes réalisations politiques. Le Plan de soutien aux investissements agricoles et la première politique bioalimentaire du Québec font partie de son excellent bilan. Du même souffle, le président des Éleveurs de porcs a invité le ministre Lessard à compléter cet héritage politique en bonifiant le programme ASRA et en accélérant le traitement administratif des demandes pour le programme d'aide à l'investissement.

M. Lessard a semblé particulièrement ému par l'hommage de David Duval. Il a commencé son intervention en parlant du plaisir qu'il a eu, au cours des dernières années, à travailler avec les Éleveurs de porcs du Québec. Le ministre a rappelé tout le chemin qui a été parcouru par la filière porcine depuis son premier passage au ministère de l'Agriculture.

Viser un meilleur partage des revenus

Il a enchaîné en parlant de la question du prix du porc. À ce propos, il a dénoncé l'incertitude politique, au sud de la frontière, qui affecte le prix attribué aux éleveurs québécois.

Laurent Lessard a poursuivi en parlant du débat sur le partage des revenus entre les éleveurs et les transformateurs. « Il y a de l'argent dans le système. [...] Les transformateurs

doivent accepter que tous les maillons de la filière ont le droit de faire de l'argent. Quand je rencontre les transformateurs, je leur livre le même message », a lancé M. Lessard.

Par ailleurs, il a réitéré sa confiance dans le travail en filière et dans la responsabilité qu'ont les Éleveurs et les transformateurs de trouver une solution au problème du partage des revenus en provenance des marchés. « C'est à vous de faire l'équilibre dans la négociation », a rappelé le ministre.

Bonifier l'ASRA

Le ministre Lessard a aussi discuté de la demande des Éleveurs de bonifier l'ASRA. Il a exprimé son intention de reconnaître les dépenses en recherche et développement dans les coûts de production prochainement. ■

Plusieurs chantiers nationaux en cours au CCP



M. René Roy, président des Éleveurs de porcs de la Beauce et deuxième vice-président du Conseil canadien du porc.

M. René Roy, président des Éleveurs de porcs de la Beauce et deuxième vice-président du Conseil canadien du porc (CCP), a présenté les dossiers de l'organisation en remplacement du président, M. Rick Bergmann, retenu aux États-Unis dans le cadre du dossier de l'ALENA.

M. Roy a d'abord présenté les grands axes autour desquels s'articuleront les actions du CCP pour les cinq prochaines années : augmenter la valeur, gérer les risques, accroître la confiance du public et assurer l'excellence organisationnelle. Il a par la suite fait état de quelques dossiers. En matière de santé animale, M. Roy a indiqué que les actions réalisées visent entre autres choses une utilisation judicieuse des antibiotiques. Les maladies animales exotiques sont aussi sous la loupe du CCP afin de préparer un plan

d'intervention. Le CCP s'efforce par ailleurs d'obtenir plus de flexibilité dans l'application des normes pour le logement des truies en groupe. Enfin, il a rappelé qu'à la suite de la révision des programmes AQC, la mise en œuvre du programme L'Excellence du porc canadien entrera en vigueur en 2019.

En réponse à la question d'un délégué, il a confirmé que le CCP travaille sur la publication de prix à l'échelle canadienne, à l'instar de ce qui se fait aux États-Unis. Il a expliqué que l'organisa-

tion en était à l'étape de collecte de l'information pour voir les différentes possibilités de divulgation des données au Canada. Dans ce dossier, le CCP collabore avec le Québec, l'Ontario et le Manitoba notamment. Enfin, il a terminé par un survol des différentes ententes commerciales en rappelant au passage que le Japon représente un marché à potentiel élevé et à valeur ajoutée, car les Japonais reconnaissent la marque du porc canadien et en apprécie la qualité de la viande. ■

Sécurité des revenus et plan de financement pour l'UPA



M. Paul Doyon, deuxième vice-président de l'UPA.

M. Paul Doyon, deuxième vice-président de l'UPA, s'est adressé aux délégués lors de l'AGA. Il a amorcé son allocution en faisant état de la nécessité, pour les producteurs agricoles, de compter sur des outils leur permettant de sécuriser leurs revenus. Il a notamment invité les éleveurs à profiter de la campagne électorale pour sensibiliser les candidats aux différents enjeux du secteur porcin.

Répondant à une question quant à l'introduction possible de mesures qui pourraient faire en sorte que l'ASRA enregistre plus rapidement les gains de productivité, M. Doyon n'a pas voulu engager l'UPA à s'opposer à tout changement du programme ASRA, en ce sens, avant d'avoir consulté les autres productions.

Abordant par la suite la question du financement de l'UPA, et en réponse à

la résolution adoptée par les délégués, il a indiqué que l'Union a entrepris des démarches en vue de mettre en place des mesures visant à ce que toutes les productions contribuent équitablement au financement de l'UPA. Il a cependant rappelé que les mesures ciblées nécessitent une modification à la *Loi sur les producteurs agricoles* et que des représentations ont été entreprises en ce sens auprès du gouvernement. ■

Composition des syndicats régionaux

Les syndicats régionaux ont procédé à la nomination des membres de leur conseil d'administration lors de leur assemblée générale annuelle respective cet hiver. *Porc Québec* présente les administrateurs engagés au sein de leur syndicat pour représenter les éleveurs de leur région.

LES ÉLEVEURS DE PORCS DES DEUX RIVES



Yvan Morneau, Louis-Philippe Roy, président, Sylvain Bouffard, président du comité de mise en marché - naisseurs, Normand Martineau, 1^{er} vice-président, Daniel Beaudoin, Rémy Gauthier et Benjamin Roy, Mario Gagné, 2^e vice-président, Simon Deschênes, André Fortin, Maxime Gosselin, président du comité de mise en marché - finisseurs, Mathieu Langlois, Bernard Néron et Audrey Beaumont Drouin (observatrice) font aussi partie du conseil d'administration.

LES ÉLEVEURS DE PORCS DE LA MAURICIE



Martin Marcouiller, Martin Auger, président du comité de mise en marché - naisseurs, Benoît Magny, président, Mario Masicotte, président du comité de mise en marché - finisseurs et André Auger. Joël Lessard et Dany Leblanc sont aussi administrateurs du syndicat.

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU CENTRE-DU-QUÉBEC



David Vincent, vice-président et président du comité de mise en marché - finisseurs, Gilles Bergeron, Aline Lampron, secrétaire-trésorière, Yvan Fréchette, président, Jeannine Chartrand, présidente du comité de mise en marché - naisseurs, Marco Couture et Martial Simoneau.

LE SYNDICAT DES ÉLEVEURS DE PORCS DE LANAUDIÈRE-OUTAOUAIS-LAURENTIDES



Alain Bourgeois, Caroline Wolfe, Renée Henri, 1^{re} vice-présidente, Gaston Wolfe, président du comité de mise en marché - finisseurs, Suzanne Duquette, Serge Ménard, président, Sébastien Lépine et Sébastien Coutu, 2^e vice-président, et président du comité de mise en marché - naisseurs.

LES ÉLEVEURS DE PORCS DE LA MONTÉRÉGIE



Jimmy Martin, membre de l'exécutif, Benoît Leblanc, Benoît Ménard, Éloi Champigny, Jean-Guy Hamelin, 1^{er} vice-président, François Nadeau, président, Josiane Grégoire, Mélanie Dinelle, membre de l'exécutif, Pierre Massie, président du comité de mise en marché - naisseurs, Guillaume Beaudry, deuxième vice-président, Pierre Benoît et Annabelle Saucier-Leblanc (observatrice relève).

Julien Santerre, président du comité de mise en marché - finisseurs, Daniel Veilleux, Éric Fournier, Francis Voyer, Jonathan Alix et Régnald Lafranaye (observateur) sont les autres membres du conseil d'administration.

LES ÉLEVEURS DE PORCS DE LA BEAUCE



Kaven Vallée (membre – comité de mise en marché - finisseurs), Lyse Grenier Audet, secrétaire-trésorière, Jean-François Grenier (membre comité de mise en marché - finisseurs), Jacques Poulin, Guylaine Bergeron, présidente du comité de mise en marché - naisseurs, Line Gagné, René Roy, président, Simon Breton, vice-président et président du comité de mise en marché - finisseurs, Pascal Leclerc (observateur de la relève), Gaétane Dallaire (membre comité de mise en marché - naisseurs), Cécilien Berthiaume et Pierre Demers. Yvon Parent est également administrateur.

LES ÉLEVEURS DE PORCS DE L'ESTRIE

- Louis Coutu, président
- Sébastien Pagé, vice-président
- Louis Hébert, 2^e vice-président
- Victor Blais
- Roberto Rodriguez, président du comité de mise en marché - naisseurs
- Martin Viens, président du comité de mise en marché - finisseurs

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU BAS-SAINT-LAURENT

- Pascal Rioux, président
- Jacques Dionne, 1^{er} vice-président
- René Harton, 2^e vice-président et président du comité de mise en marché - finisseurs
- Gilbert Dumont, secrétaire-trésorier
- Claude Lavoie
- Étienne Migneault
- Étienne Bélanger

Une formation pour valoriser Le porc du Québec

Dans le but d'accroître la notoriété de la marque Le porc du Québec, un partenariat avec le distributeur Service alimentaire Gordon (GFS) a été élaboré. Le fait de travailler dans le réseau des distributeurs alimentaires est un excellent moyen de rejoindre un public cible d'influenceurs.

À cet effet, une formation en collaboration avec les Éleveurs de porcs du Québec a eu lieu le 13 mars à Longueuil. La formation, qui était destinée aux représentants de GFS ainsi qu'à ses clients restaurateurs, visait à les inciter à utiliser davantage « Le porc du Québec » dans l'élaboration de leurs plats et de leurs menus. Une présentation sur l'élevage porcin, démontrant notamment la qualité et la salubrité de la viande, a également été faite par Louis-Philippe Roy, 2^e vice-président du comité exécutif des Éleveurs de porcs. Raphaël Bertinotti, directeur de la Santé, qualité et recherche & développement des Éleveurs de porcs, a décrit les différentes races de porc au Québec. Quatre ateliers culinaires sur les différentes coupes de porc ont été présentés aux participants. C'est le chef Jonathan Garnier qui s'est chargé de l'animation de la journée, notamment par une des démonstrations culinaires. Voilà une excellente initiative pour la mise en valeur du produit et de la profession! ■



Raphaël Bertinotti, directeur de la Santé, qualité et recherche & développement, ainsi que Louis-Philippe Roy, 2^e vice-président des Éleveurs de porcs se sont entretenus avec les participants.



Les représentants ont notamment reçu des renseignements sur les coupes de viande.

CAMPAGNE D'IDENTIFICATION DES PUIITS

Dans le cadre de la démarche de responsabilité sociale, l'un des objectifs retenus par les Éleveurs consiste à : « Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de la gestion et de la protection de l'eau ».

Par rapport à cet objectif, les Éleveurs se sont donné comme cible à atteindre au plus tard le 31 mars 2020 que 85 % des éleveurs aient identifié leurs puits. L'un des moyens retenus par les Éleveurs pour atteindre cette cible est la vente au tarif préférentiel de 15 \$ taxes incluses pour une pancarte et un poteau. Les quantités étant limitées, les éleveurs intéressés à se procurer des pancartes et des poteaux sont invités à contacter le syndicat de leur région le plus tôt possible d'ici la fin août. ■

Ce que prévoit la réglementation

En vertu du Code de gestion des pesticides et du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP), il est interdit d'appliquer, de préparer ou d'entreposer des pesticides ou d'appliquer des engrais à moins de 30 m d'un puits. De plus, le RPEP prévoit actuellement qu'une installation de prélèvement d'eau souterraine doit être repérable visuellement. Cette exigence pourrait être davantage précisée dans le cas où le projet de modification du RPEP est adopté tel que publié avec le libellé suivant : « l'emplacement d'une installation de prélèvement d'eau souterraine doit être repérable visuellement à 30 m de distance ». Un projet de modification du RPEP a été soumis à une période de consultation de 60 jours qui a pris fin à la mi-avril. Sans présumer de la formulation du RPEP modifié qui sera adoptée au plus tard le 1^{er} décembre prochain, l'identification des puits facilite le respect des distances séparatrices exigées par la réglementation.

Trois fermes porcines récompensées pour leurs efforts de responsabilité sociale

Les Éleveurs de porcs du Québec ont récompensé trois fermes porcines qui se distinguent par leurs efforts en responsabilité sociale. La démarche de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs repose sur cinq axes, soit :

- 1 la gouvernance,
- 2 la gestion environnementale,
- 3 le mieux-être des travailleurs et les relations avec la communauté,
- 4 la performance économique
- 5 le bien-être animal, la santé animale et la salubrité.

Des capsules vidéos ont déjà été réalisées sur les trois entreprises. On peut les visionner en se rendant sur le site Internet des Éleveurs de porcs du Québec à l'adresse suivante : www.leseleveursdeporcsduquebec.com/actualite.

Les trois entreprises feront également l'objet d'un reportage dans le magazine *Porc Québec*. On présente d'ailleurs, dans ce numéro, la grande lauréate, Ferme Porcine du Boisé. ■



Les trois gagnants, Julien Gauvin, à l'autre bout, Jean-François Grenier, à sa gauche, et Sophie Bédard, ont été présentés à la foule lors de l'AGA avant que ne soit proclamé le grand lauréat, Jean-François Grenier.

RESPONSABLES PAR NATURE

LAURÉATS
2^e ÉDITION

JEAN-FRANÇOIS GRENIER, FERME PORCINE DU BOISÉ



La Ferme Porcine du Boisé, située à St-Léon-de-Standon dans Chaudière-Appalaches, a été sacrée grande gagnante, remportant ainsi une bourse de 2500 \$. La diminution des risques de diffusion et de transmission de maladies infectieuses est la priorité numéro un pour cette ferme porcine. On y met tous les efforts nécessaires en appliquant des hauts standards de l'industrie. Nathalie Audet et Jean-François Grenier ont reçu le prix du président du comité cohabitation et environnement, Yvan Fréchette.

SOPHIE BÉDARD, ÉLEVAGES SODEN



Les Élevages Soden se sont distingués par l'importance que l'entreprise accorde aux humains comme aux animaux. Cette compagnie a mis en place de nombreuses mesures pour assurer le mieux-être des travailleurs. Par exemple, l'ensemble du bâtiment a été construit et aménagé en fonction de leur sécurité et de leur confort. Mme Bédard a accueilli le prix, remis par M. Fréchette, accompagnée du vétérinaire Jean Brochu, de la conseillère Marylène Martineau et de son conjoint, Denis Richard.

JULIEN GAUVIN, FERME JULIEN GAUVIN



La ferme porcine de Julien Gauvin lui procure tout l'engrais naturel nécessaire pour fertiliser ses champs de maïs, de soya et de blé, sous les conseils de son agronome. Soucieux d'améliorer son bilan environnemental, M. Gauvin a réduit l'utilisation de pesticides et choisi d'utiliser des semences de soya et de maïs non-traitées par un insecticide. M. Gauvin et sa conjointe, Marie-Ève Paré, visiblement heureux de leur prix remis par Yvan Fréchette.

GRANDE LAURÉATE DU CONCOURS RESPONSABLES PAR NATURE 2018

Ferme Porcine du Boisé reste aux aguets

« Petit ou gros, il faut que tu saches ce qui se passe chez vous », lance Jean-François Grenier pour imager en quoi consiste sa ligne directrice à titre d'éleveur et de propriétaire de La Ferme Porcine du Boisé. Assurer la santé et le bien-être de ses animaux, effectuer une gestion rigoureuse de son troupeau et faire le suivi de ses performances, bref, pour l'éleveur, travailler avec précision et ne rien laisser au hasard sont à la base de la pérennité d'une entreprise. Le grand lauréat du concours *Responsables par nature* partage ses bonnes pratiques.



Jean-François Grenier se dit choyé de pouvoir encore travailler avec son père, Paul-Henri. Derrière, on peut entrevoir la haie brise-odeurs plantée sur la ferme.

Jean-François Grenier est l'unique propriétaire de sa ferme de type naisseur-finisser de 137 truies, qu'il a achetée - après un exercice de réflexion bien mûri - de ses parents, Paul-Henri Grenier et Huguette Breton, qui étaient associés à part égale. Son père, qui était représentant de commerce pour Unicoop, en avait fait l'acquisition d'un éleveur de Saint-Léon-de-Standon qui était sans relêve. Jean-François Grenier, âgé de 18 ans, à cette époque, était étudiant en Gestion et exploitation animale à l'ITA de La Pocatière.

L'achat par son père de la ferme porcine du rang Saint-François est tombé à point nommé. Jean-François y a été évidemment engagé... jusqu'au jour où il a entrepris une démarche pour y devenir le propriétaire et y embaucher à son tour ses parents. Comme il est dans ses habitudes « de savoir où il s'en va », il n'était pas question de faire les choses à tâtons pour effectuer le transfert. Les Grenier se sont d'abord lancés dans une grande réflexion, bien encadrée par l'élaboration d'un plan stratégique. « Nous avons établi le plan avec un conseiller en gestion, puis nous sommes par la suite allés consulter un fiscaliste du bureau régional de l'UPA. L'objectif consistait à bien analyser et bien planifier le transfert », fait valoir Jean-François Grenier.

Plan stratégique et diagnostic

Le plan stratégique a permis aux Grenier d'établir le diagnostic de leur entreprise pour bien connaître leur situation présente et bien positionner la situation projetée. « Il s'agit d'un exercice qui permet de remettre les pendules à l'heure! Il permet de bien t'orienter et de guider ta route. C'est comme un GPS qui permet de te repositionner », illustre l'éleveur.



La Ferme Porcine du Boisé est entouré d'arbres et son plus proche voisin est à 3 km.

L'élaboration du plan stratégique a notamment permis de bien définir le coût de production de la ferme et ses différents postes de dépenses. « Il est essentiel de travailler avec précision. Bien connaître son coût de production est la base d'une gestion rigoureuse. Il permet de bien faire les suivis sur tous les plans pour améliorer les performances. »

L'établissement d'un budget est aussi un aspect essentiel dont l'éleveur est très méticuleux. « Tout part de là!, indique-t-il. Tous les trois mois, nous en extrirons des données pour dresser un tableau et faciliter le suivi des postes de dépenses. Je transmets notamment ces tableaux à mon conseiller financier.

Réduction des antibiotiques

Jean-François Grenier est très préoccupé par la santé de son troupeau. Il approuve d'ailleurs sans réserve la préoccupation grandissante, voire la nécessité, d'un usage judicieux des antibiotiques. « C'est une excellente chose!, lance-t-il d'emblée. Quand on sait qu'une utilisation récurrente est à la base de l'antibiorésistance, il faut trouver des solutions de rechange. »

L'éleveur y est tellement convaincu que, depuis septembre, il produit des porcs sans antibiotiques. Si plusieurs disent avoir noté une diminution de la performance de leurs lots d'engraissement, Jean-François Grenier a remarqué le contraire de son côté. Il faut dire qu'il a dû changer son approche. « En n'utilisant plus d'antibiotiques dans la moulée, il faut davantage observer le comportement de ses animaux et changer ses méthodes. Par exemple, en pouponnière, si je redoute une maladie, je fais prendre des

échantillons de sang plus fréquemment de façon à détecter rapidement toute maladie. À partir du diagnostic, je traite uniquement les porcelets atteints avec le bon médicament, puis, avec l'aide de mon vétérinaire, je prends le bon vaccin pour vacciner l'ensemble de mes truies de façon à immuniser les prochains porcelets. De cette façon, nous pouvons utiliser le médicament adéquat et ne vacciner la truie concernée qu'au besoin. J'utilise des antibiotiques uniquement lorsqu'il y a présence de signes de maladie », explique l'éleveur qui dit produire 98 % de ses porcs sans antibiotiques.

Pour en arriver à réduire - voire éliminer l'usage des antibiotiques - Jean-François Grenier prend plusieurs dispositions à cet effet. « Heureusement, à la base, je bénéficie d'un troupeau en excellente santé, notamment parce que je suis bien situé géographiquement : je n'ai pas de voisin proche - le plus près étant une pouponnière à 3 km, isolée dans le bois en plus - et mes bâtiments sont en majeure partie entourés d'arbres également. »

Audit en biosécurité

Malgré son emplacement géographique avantageux et l'excellent statut sanitaire de ses animaux, Jean-François Grenier a été un des premiers éleveurs à participer à des audits à la ferme en matière de santé. Il s'agit en fait d'un projet, proposé par les Éleveurs de porcs du Québec et le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ), visant à évaluer les mesures de biosécurité en place, de façon à être en mesure d'apporter des améliorations sur les pratiques et les installations des éleveurs.



Après l'évaluation de toutes les pratiques appliquées par M. Grenier, l'audit a notamment relevé une amélioration possible à son quai de chargement des porcs pour l'engraissement. Ils ont revu l'aménagement au complet de façon à assurer la biosécurité, le bien-être de l'animal et du travailleur. « Auparavant les porcs franchissaient une rampe intérieure et entraient directement en contact avec l'extérieur avant de pénétrer dans le camion. Les porcs résistaient à leur chargement, le chauffeur était exposé aux intempéries, et tutti quanti », témoigne l'éleveur. Il a contacté un conseiller du CDPQ qui lui a proposé un plan.

Il a maintenant un quai de chargement d'environ 3m X 3m, muni de barrières ajustées à la largeur du corridor de son bâtiment qui lui permet de faire monter les porcs des deux côtés du camion. Le transporteur peut de plus bien se coller à la bâtisse grâce aux protecteurs matelassés qui ont été installés. L'espace est isolé, si bien qu'il permet de conserver une température confortable, et est recouvert de matériaux lavables. C'est bien simple, les porcs montent tout seul dans le camion! » M. Grenier compte ajouter une barrière autobloquante qui, une fois l'animal passé, se refermera derrière lui pour l'empêcher de revenir vers le bâtiment.

Changements des pratiques en santé

Au-delà du réaménagement du quai, la Ferme Porcine du Boisé applique une série de mesures en biosécurité, dont l'achat de cochettes d'un seul fournisseur et la quarantaine pour leur acclimatation. Les cochettes ne sont pas intégrées à la production avant sept semaines. « Entre 7 et 10 jours après leur arrivée, j'effectue aussi un test de salive pour détecter certaines maladies, dont le SRRP. Il s'agit d'accrocher une corde au parc pendant une vingtaine de minutes. Quand les cochettes l'ont bien mordillée, je dépose la corde dans un pot stérile fournit avec le test, puis j'envoie au labo. Cela m'indique si les nouvelles cochettes sont contaminées ou non », explique l'éleveur.

Parmi les autres moyen de prévention en matière de biosécurité, on trouve aussi : la marche à suivre pour les visiteurs clairement indiquée, un registre des visiteurs dans les bâtiments, l'identification des zones d'activité contrôlée, les portes verrouillées, une entrée danoise, une aire de désinfection du matériel et la livraison des marchandises dans un garage à l'écart des bâtiments abritant des porcs et une entrée secondaire pour le camion d'équarrissage. « J'ai deux congélateurs dans le garage pour les carcasses. J'ai aussi construit un plateau de transport pour amener les carcasses du garage au bord de la route, à l'entrée secondaire pour le camion d'équarrissage », souligne M. Grenier.

En plus de mettre en place des moyens pour éviter la contamination de ses bâtiments, il procède toujours à un lavage et à la désinfection de ses bâtiments.

Peser régulièrement les porcs

Pour bien suivre l'évolution de ses porcelets, il effectue une gestion du troupeau rigoureuse. En bandes aux deux semaines, il obtient jusqu'à 13 mises bas par bande. Il anticipe bien le renouvellement de son troupeau en planifiant l'entrée des cochettes. « Il faut éviter le manque de truies. Il faut bien estimer la situation pour s'assurer d'un bon roulement et éviter les espaces morts. Une bonne planification des cochettes maximise aussi leur longévité, assure un flux régulier de porcelets et permet également de bien planifier leur réforme. »

Il fait confiance aux spécialistes et échange régulièrement avec eux. « Il faut avoir recours aux vétérinaire, nutritionniste et spécialiste de la génétique par exemple. Ils peuvent bien nous conseiller et nous aider à bien suivre notre troupeau. Pour ça, il faut toutefois marquer et tout noter et leur transmettre l'information », indique l'éleveur. Par exemple, le poids est l'un de ses principaux indicateurs. Il a fait installer une immense balance à



Il a revu et repensé son quai de chargement qui est notamment isolé et lavable.



La marche à suivre est clairement indiquée pour les visiteurs afin d'éliminer les risques de contamination.

plateau, d'environ un mètre par quatre mètres, qui lui permet de peser ses porcelets notamment par portée à même un corridor. Cela lui permet d'ajuster la moulée lors du sevrage. « Je travaille avec un nutritionniste pour préparer les programmes alimentaires. En pouponnière, j'ai cinq phases de moulée. En fonction du poids des porcelets et des programmes alimentaires, je peux procéder adéquatement à des ajustements », indique Jean-François Grenier. En engraissement, il utilise quatre phases de moulée. « Je rentre cependant mes porcs entre 35 et 40 kilos », souligne l'éleveur. Tous les cochons vendus sont aussi pesés avant l'expédition pour maximiser le nombre de porcs vendus dans la bonne strate de poids.

Détection des problèmes par l'observation

L'éleveur mise aussi beaucoup sur la détection des problèmes par l'observation. Cela lui permet d'observer ses animaux, d'avoir une bonne lecture de ce qui se passe et de corriger une situation problématique au besoin. Les observations constatées doivent aussi faire partie de l'information partagée avec les conseillers. « J'avais noté, par exemple, qu'il se formait une épaisse couche de fumier sur mon plancher. En le mentionnant à un spécialiste, il m'a dit que cette couche était peut-être causée par une alimentation trop riche en calcium », illustre l'éleveur qui a alors aussitôt ajusté l'alimentation en conséquence.

Ces observations et interventions quotidiennes sont au cœur de la réussite. Jean-François Grenier est d'ailleurs fort efficace comme en témoigne sa première place obtenue pour ses performances en engraissement parmi 85 fermes au chapitre des kilos de porcs produits indexés (KPPi) du Groupe Évolu-Porc, auquel il a adhéré. « La base, c'est d'examiner régulièrement les animaux, observer comment ils se comportent et tout noter pour avoir des chiffres précis pour chaque étape de production afin d'être en mesure de tout compiler. Quand tu sais ce qui se passe, tu n'as pas à te questionner d'où un problème survient et tu peux réagir et ajuster rapidement. »

Surveiller la consommation d'eau et d'énergie

M. Grenier suit également ses performances en matière de consommation d'eau et d'énergie. Au chapitre de l'eau, il a notamment aménagé une chambre d'eau à partir de laquelle il peut tout contrôler. Il a fait installer un compteur d'eau qui lui permet de suivre et de contrôler la consommation. Il peut détecter les pertes et s'assurer d'une consommation adéquate pour ses animaux. « Une consommation adéquate a plusieurs bénéfices. Une truie qui boit bien par exemple arrive en santé au bloc des saillies et présente de bonnes chaleurs. Elle a aussi par la suite une bonne lactation qui donne de beaux porcelets », mentionne l'éleveur.

L'éleveur a aussi fabriqué un système de sucres, sur ses conduites d'eau, pour que les porcelets aient aussi accès à une eau de qualité, facilitant notamment la transition vers une alimentation solide. Il contrôle la qualité de l'eau en la faisant analyser une fois par an. Il vérifie régulièrement la propreté de ses doseurs. Il s'est aussi procuré un pH-mètre électronique pour en vérifier la bonne acidité. « Une eau acidifiée correctement, en la mainte-



L'éleveur consacre beaucoup de temps à observer ses animaux.

nant à un pH inférieur à 4, diminue les risques de contamination par les bactéries », fait-il valoir.

En matière de consommation d'énergie, il a installé un système d'éclairage au DEL, dont un panneau central qui contrôle l'éclairage selon les chambres et le moment de la journée. Son système de ventilation est composé de ventilateur à économie d'énergie. Au lieu de lampe infrarouge, en maternité, il préfère utiliser des tapis chauffants, dont il peut ajuster la température selon la saison et la période de la journée.

Bien-être animal à bord!

En matière de bien-être animal, Ferme Porcine du Boisé a apporté des améliorations à ses bâtiments en vue de se conformer aux nouvelles règles de logement notamment. Il y a trois ans, il a mis ses pouponnières et sa mise bas aux normes de bien-être selon le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs. De plus, au cours des derniers mois, avec l'aide d'un ingénieur, il a conçu un plan d'agrandissement de son récent engraissement de 350 places qui s'ajouteraient aux 840 places existantes.

« L'agrandissement va me permettre de répondre aux normes de bien-être animal en donnant notamment plus d'espace aux animaux (un porc en moins par parc) et d'augmenter ma capacité d'engraisement de mon entreprise. Je vais libérer mon vieil agrandissement qui va me servir de bâtiment tampon pour absorber l'augmentation de productivité des truies et, peut-être à l'occasion, du poids des porcs avant l'envoi à l'abattoir en cas de report ou de retard dans la chaîne d'approvisionnement », anticipe-t-il. Une fois les travaux réalisés, il ne lui restera qu'à transformer sa gestation aux normes de bien-être. « Mes plans sont déjà réalisés. Ça sera peu coûteux, car j'ai peu de modifications à effectuer. » Durant les travaux, il pourra déplacer ses truies dans son vieil engraissement. Un autre site est formé d'un nouvel engraissement.



Les truies gestantes seront logées en groupe. Pour l'alimentation, il a choisi l'alimentation au sol. « Le meilleur choix pour moi compte tenu de la grosseur de mon troupeau et du peu d'investissement qu'il nécessite. »

Des « jouets » accessibles

Pour enrichir l'environnement de ses animaux, c'est-à-dire, pour les divertir en créant un espace plus convivial, il utilise à certains endroits, comme dans les allées, une litière constituée de sciure de bois ou de paille. Il a aussi fixé des chaînes à ses parcs qui peuvent être tiraillées par les porcs. « Les animaux s'intéressent aux chaînes. Cela réduit les batailles entre eux », reconnaît-il.

Toutefois, selon l'éleveur, l'important ce n'est pas tant les jouets que de contrôler l'ambiance. « Pour le bien-être des animaux, il ne faut pas créer de stress aux porcs. Par exemple, en ajustant la température des bâtiments selon la saison, en assurant un approvisionnement constant en eau par plusieurs points d'eau et en alimentant convenablement les porcs grâce à des trémies bien ajustées. En éliminant les sources de stress, l'animal aura moins besoin de petits à côtés. Il est nécessaire d'observer le comportement de ses porcs pour trouver et éliminer toute source de stress. »

Achats en groupe

En plus de maintenir un budget serré et de suivre régulièrement son coût de production, Jean-François Grenier s'assure d'une bonne performance économique en procédant entre autres choses à l'achat de grains en groupe. « Je fais partie d'un petit groupe d'acheteurs qui nous permet d'obtenir de meilleurs prix. Nous suivons les prix du marché et négocions l'achat avec notre fournisseur. »

L'éleveur obtient aussi une bonne performance économique en gérant les risques liés au revenu. Il utilise le Service de gestion du risque du marché (SGRM) des Éleveurs pour prendre des contrats sur les marchés à terme. Il s'est d'abord inscrit à un projet du MAPAQ qui consistait à suivre une formation de 10 h sur l'auto-gestion des risques. Il a également suivi la

formation des Éleveurs de porcs sur le SGRM. Depuis, avec l'aide d'un conseiller en gestion, il établit une stratégie, autant pour ses grains que pour ses porcs, lui permettant de protéger ses marges. « Cela me permet généralement de couvrir mon coût de production même dans les périodes plus creuses », fait-il valoir.

Un incontournable : l'environnement!

Ferme Porcine du Boisé possède 75 acres de terre qu'elle loue entièrement à un producteur de bovins. Les champs sont utilisés pour le pâturage et la récolte de foin. Jean-François Grenier s'assure cependant du respect du plan agroenvironnemental de fertilisation. « Je suis certain de cette façon que la terre a toujours le bon pH, fait valoir le producteur qui fait caractériser son lisier chaque année. Comme j'ai trois receveurs pour mon lisier, je m'assure également de bien répartir les volumes entre les trois producteurs en fonction de leur superficie et leur besoin. » Il est aussi administrateur d'un club agroenvironnemental, auquel il encourage les éleveurs qui ne l'auraient pas fait, à joindre un tel regroupement, ne serait-ce que pour s'assurer du suivi de leur plan agroenvironnemental de fertilisation ou pour bénéficier d'un encadrement régulier pour mettre à jour leurs connaissances en matière de protection des sols, d'environnement et d'amélioration des pratiques.

Pour protéger les cours d'eau, des bandes riveraines ont été aménagées pour limiter l'érosion des berges. Des clôtures ont aussi été installées pour bloquer l'accès au cours d'eau aux animaux. Ses puits de surface sont identifiés à l'aide d'un panneau d'identification prévu à cet effet. Enfin, il procède annuellement à une routine d'inspection des structures d'entreposage pour détecter et corriger à temps d'éventuelles anomalies.

Ne pas épandre les weekends et bonnes relations

Comme le lisier et l'épandage sont directement associés à la cohabitation, l'éleveur a adopté de bonnes pratiques pour s'assurer de bonnes relations avec ses

voisins. D'abord, avant chaque période d'épandage, il dresse un plan, avec son forfaitaire, pour l'exécution des travaux. Les voisins sont aussi avisés. L'entrepreneur utilise des rampes basses et évite d'épandre la fin de semaine.

« On prévoit les épandages, près du village, en début de semaine et en dehors des jours fériés. Plus la semaine avance, on épand dans les champs éloignés du périmètre urbain. On vise toujours le début de semaine autant que possible. Les gens en sont reconnaissants », assure-t-il. Ses bâtiments et ses structures d'entreposage sont éloignés du voisinage et entourés d'un boisé, notamment par une haie brise-odeur aménagée par son père avec des cèdres et des épinettes en 1995.

« On sort toujours gagnant d'entretenir de bonnes relations avec son voisinage. Les temps ont changé et nos pratiques aussi. Maintenant, nous sommes vus comme des gens qui participent à la communauté et qui veulent rehausser leur fierté d'être producteur », lance le producteur qui est aussi très engagé auprès de sa communauté et soucieux d'établir un bon réseau de contacts.

Se garder bien informer!

Pour y parvenir, Jean-François Grenier participe régulièrement à des journées conférences dédiées aux éleveurs de porcs et à des événements comme le Porc Show. Il a aussi fait partie de plusieurs comités d'éleveurs de sa région, comme le comité de la mise en marché des finisseurs, et participe régulièrement aux assemblées d'éleveurs sur les enjeux de la production. Enfin, il s'est engagé dans sa communauté, notamment comme Chevalier de Colomb et a fait des portes ouvertes sur sa ferme. « En plus de permettre l'acquisition de nouvelles compétences, ces rencontres favorisent le réseautage. Quand un éleveur reste à l'affût, c'est plus facile de prendre des décisions. En plus, au lieu de rester isolé chez toi, tu peux échanger avec d'autres sur ta situation. C'est plus motivant. Tu vois que tu n'es pas seul au monde! Le secret, c'est de ne jamais rester en dormance », conclut-il. ■

Le SGRM amélioré : l'accès aux marchés à terme facilité

Le Service de gestion de risque du marché (SGRM) est offert par les Éleveurs de porcs du Québec dans le but de faciliter l'accès aux marchés à terme américains pour les producteurs. Des travaux d'envergure, visant à améliorer plusieurs aspects du SGRM ont été réalisés pendant la dernière année¹. Voici un aperçu de quelques nouveautés qui facilitent l'utilisation et l'accès au SGRM. L'inscription au SGRM est gratuite et des formations sont offertes périodiquement dans les différentes régions : contactez le Service de la mise en marché des Éleveurs de porcs du Québec pour obtenir davantage d'information.

Section Web personnalisée et sécurisée

Au cours des derniers mois, les Éleveurs ont lancé la section Web sécurisée qui permet aux utilisateurs d'avoir accès à un portrait complet de leurs transactions actuelles

et passées effectuées au SGRM. Ces données sont réparties dans cinq nouveaux onglets disponibles à partir de la section «Mes CLD».

Nouveaux onglets de la section «Mes CLD»



- 1 L'onglet « Contrat ouvert » présente les contrats à livraison différée (CLD) « ouverts » soit ceux pour lesquels la livraison des porcs n'est pas complétée.
- 2 L'onglet « Contrats fermés » permet, quant à lui, de consulter l'historique des CLD.
- 3 Dans cet onglet, il est possible de consulter, créer, modifier et supprimer un ordre ouvert.
- 4 L'onglet « État des livraisons » est très utile pour suivre le nombre de kilos de porcs à livrer pour chaque CLD.
- 5 L'onglet « Rapport de taxes » permet de consulter l'historique détaillé des taxes payées, notamment sur les frais d'ouverture de contrat.
- 6 L'onglet « Recherche rapide » permet de chercher rapidement un ou des contrats à l'aide de différents critères.

Regardons plus en détail l’affichage de l’onglet « Contrats ouverts » où chaque ligne du tableau sommaire présente les informations d’un CLD.

Critères de sélection # résultats par page 12

Profil: Tous
 Regroupement: Tous
 Type de CLD: Tous
 Période CLD du: 2012-09 à 2019-01
 No de contrat CLD: à
 Provenance: Tous

Interroger

Rafraîchissement du G/P potentiel

Sommaire des contrats ouverts											
Période CLD	No de contrat CLD	Nb de porcs transigés	Nb de porcs renversés	Solde de porcs à renverser	Prix transigé \$/100kg	Prix moyen renversé pondéré \$CAN/100kg	G/P attendus \$CAN/100kg	G/P attendus par contrat \$CAN	G/P potentiels \$CAN/100kg*	Frais initiaux d'ouverture contrat \$CAN*	
+ 01	C	200	190	10	169.03 \$	171.70 \$	-2.67 \$	-504.63 \$	-1.90 \$	-378.27 \$	
+ 02	C	600	531	69	172.23 \$	181.13 \$	-8.90 \$	-4,730.90 \$	-13.74 \$	-1,077.32 \$	
+ 02	C	500	280	220	177.54 \$	180.73 \$	-3.19 \$	-893.20 \$	-8.43 \$	-902.55 \$	
+ 03	C	500	500	0	185.04 \$	184.99 \$	20.05 \$	10,025.00 \$	-	-902.55 \$	
+ 03	C	300	-	300	177.83 \$	-	-	-	3.13 \$	-553.03 \$	
+ 03	C	600	600	0	179.81 \$	177.83 \$	2.18 \$	1,308.00 \$	-	-1,077.32 \$	
+ 03	C	500	500	0	182.82 \$	182.63 \$	0.19 \$	95.00 \$	-	-902.55 \$	
+ 03	C	350	350	0	187.83 \$	175.68 \$	12.15 \$	4,252.50 \$	-	-640.41 \$	

1 Cette section permet de filtrer les données en utilisant les critères de sélection.

2 La Confirmation et le suivi de contrat est accessible en cliquant sur la loupe. Cette section présente le détail des transactions d’un CLD et remplace tous les envois postaux de suivi.

3 Le symbole «+» donne accès au détail des renversements d’un CLD.

4 Les premières colonnes présentent les informations de base du CLD.

5 La colonne « Prix moyen pondéré renversé » indique le prix du ou des renversements réalisés.

6 Les colonnes « gain ou perte attendus » présentent le gain ou la perte pour les porcs dont le renversement a été effectué.

7 Le gain ou la perte potentielle est utile pour les porcs non renversés, car il correspond à l’ajustement si l’éleveur effectuait un renversement au moment où il consulte ses données.

Création d'ordres ouverts en ligne

Rappelons qu'un ordre ouvert est une intention, enregistrée dans le système du SGRM, qu'une transaction s'exécute lorsque le prix ciblé par le producteur est atteint. En d'autres mots, plutôt que de surveiller constamment le prix d'un CLD, un ordre ouvert est placé au SGRM et le service exécute la transaction si le prix ciblé est atteint.

Jusqu'à tout récemment, un ordre ouvert était créé par téléphone, pendant les heures d'ouverture du service. S'ajoute maintenant la possibilité de créer des ordres ouverts de façon autonome et, en tout temps, à partir de l'onglet « Ordres ouverts » de la section Web sécurisée². La marche à suivre est simple, et l'ordre ouvert est créé, en quelques clics seulement après avoir complété les informations demandées.

1 Dans l'onglet « Ordre ouvert »

2 L'éleveur peut créer des ordres ouverts en utilisant ces boutons.

3 Le tableau sommaire présente les informations relatives aux ordres ouverts.

4 L'éleveur peut modifier (✎) ou annuler (✕) un ordre ouvert.

Période CLD ▲	No d'ordre	Type	Statut	No de contrat	Nb de porcs	Date d'entrée en vigueur	Date d'expiration	Date d'exécution	Prix ciblé \$CAN/100kg	Prix exécuté \$CAN/100kg	Options
2018-03	1	Renv. CLD CAN	Ouvert	C Q	200	2018-02-02	2018-03-03	-	171.00 \$	-	Q ✎ ✕
2018-05	1	Renv. CLD CAN	Ouvert	C Q	200	2018-01-31	2018-04-28	-	178.00 \$	-	Q ✎ ✕

Courriel de notification de transaction

Le suivi des confirmations de transactions SGRM est maintenant grandement simplifié puisque les confirmations papier, acheminées par la poste, sont désormais remplacées par des notifications de transaction, transmises par courriel. En effet, un courriel est quotidiennement acheminé à l'éleveur (et son mandataire, le cas échéant) pour l'informer des transactions survenues dans son profil. Le courriel comporte un lien vers la *Confirmation et suivi de contrat* qui permet de consulter le détail des opérations survenues pour un CLD.

De nouveaux outils pour consulter l'historique des prix des CLD

Le SGRM propose deux nouveaux outils pour consulter les données historiques des prix de fermeture des CLD et faciliter la prise de décisions. Ces outils sont brièvement présentés à la page suivante. Toute personne intéressée peut les consulter sur le site Web des Éleveurs de porcs du Québec, sous l'onglet du SGRM à l'adresse suivante : http://www.accesporcqc.ca/nsphp/portail/sgrm_intro.php

Des capsules Web seront très prochainement mises en ligne pour faciliter l'utilisation de ces outils.

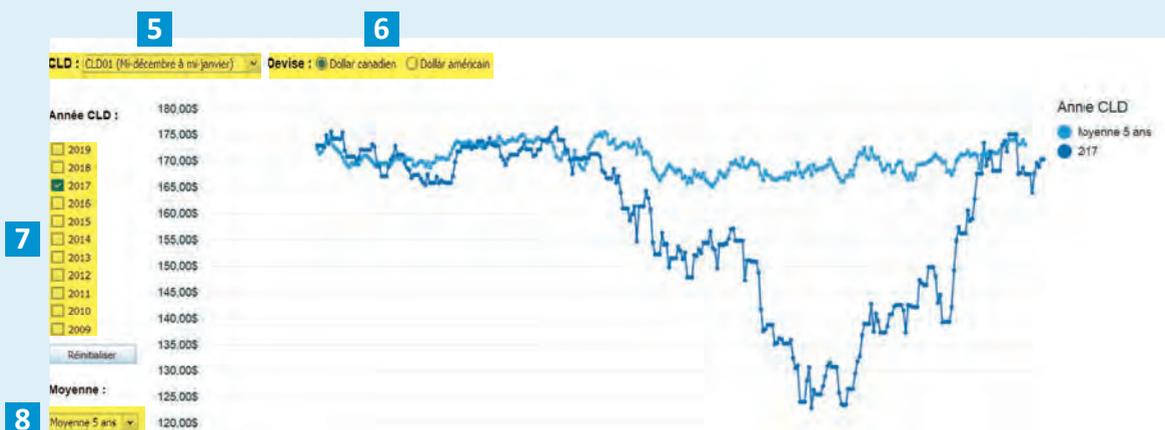
a) Tableau historique des gains et des pertes

Le tableau historique de la saisonnalité des gains et des pertes des CLD en dollar canadien permet, en un coup d'œil, d'avoir un portrait du passé pour chaque période de CLD en fonction de différents horizons de couverture.

Années utilisées	CLD	Protection avant livraison	Nombre d'années en gain	Gain moyen (\$CAN/110kg)	Nombre d'années en perte	Perte moyenne (\$CAN/110kg)
2014 à 2018	CLD01 (Mi-décembre à mi-janvier)	3 mois	2	15,03 \$	3	-17,56 \$
		6 mois	2	10,28 \$	3	-8,08 \$
		9 mois	3	3,88 \$	2	-11,39 \$

b) Outil d'aide à la décision

Cet outil permet de créer des graphiques personnalisés pour visualiser l'évolution des prix de fermeture des CLD et les comparer à une moyenne.



- À l'aide de la barre de défilement, le nombre d'années à analyser dans l'historique est sélectionné par l'utilisateur (dans cet exemple : 5 ans).
- Dans l'exemple : Pour le CLD01, une protection 9 mois avant la période de livraison signifie que l'éleveur aurait transigé un CLD dans la période précédente s'étalant de la mi-mars à la mi-avril.
- Un gain moyen de 3,88 \$ par 100 kg aurait été réalisé 3 années sur 5.
- Une perte moyenne de 11,39 \$ par 100 kg aurait été enregistrée 2 années sur 5.
- À l'aide du menu déroulant, la période de CLD est sélectionnée.
- Le choix de la devise en fonction des besoins de l'utilisateur.
- Les années à afficher sur le graphique sont choisies avec les cases à cocher.
- La moyenne 5 ans est sélectionnée par défaut. Ce paramètre peut être modifié à l'aide du menu déroulant.

Note : Le tableau disponible sur le site web présente les résultats des 12 périodes de CLD.

Les CLD en dollar américain seront bientôt offerts

Et ce n'est pas terminé... un nouveau produit sera offert au cours des prochains mois et permettra de transiger des CLD en dollars américains. Surveillez les annonces dans le Flash... ■



- Travaux rendus possibles grâce au soutien financier du programme Agri-risques, financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.
- Un ordre ouvert s'exécute seulement pendant les heures d'ouverture du SGRM.

30 PORCELETS ET PLUS SEVRÉS PAR TRUIE PAR ANNÉE

Les éléments clés à privilégier

Demeter Services Vétérinaires inc. et Groupe Cérés inc. recevaient en novembre, pour la première fois au Québec, Ron Ketchem de Swine Management System (SMS) lors de la 10^e édition de leurs Vendredis-Conférences. M. Ketchem a présenté une conférence fort intéressante sur l'analyse des résultats de près de 900 fermes, soit plus de 1,5 million de truies. Dans cet article, on fait ressortir les éléments clés de régie d'élevage que les producteurs les plus performants (soit les 10 % meilleurs de la base de données SMS) privilégient pour atteindre un taux de sevrage de plus de 30 porcelets par truie par année.



Le développement des cochettes

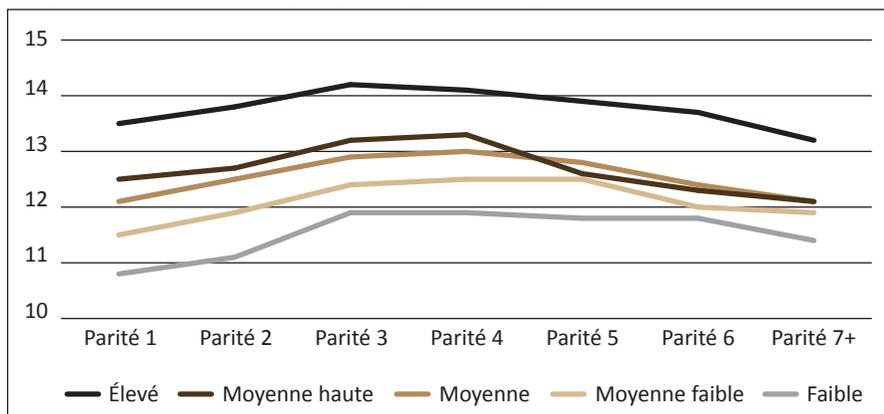
Il est démontré que les cochettes les plus performantes demeurent toujours supérieures à celles présentant des résultats sous optimum, et ce, pour toutes les parités. Dans l'exemple du graphique 1, les plus performantes

maintiennent des résultats de plus de 13 nés totaux de la première à la 7^e portée. À l'inverse, les moins performantes produiront moins de 12 nés totaux pour toutes leurs parités.

La préparation des cochettes en vue de

leurs premières parités est donc sans aucun doute l'élément le plus important étant donné son impact sur les performances de l'élevage à long terme. M. Ketchem recommande de commencer l'exposition aux verrats dès l'âge de 6 mois. Selon lui, elle devrait être faite à tous les jours sans exception (il faut prévoir de 1 à 1,5 minute par cochette par jour). L'utilisation de verrats différents en alternance chaque jour est un atout. Par exemple, une ferme de 1 200 truies devrait avoir 3 à 4 verrats de plus de 10 mois d'âge ayant une bonne libido. Le temps investi dans cette démarche stimulera le début des chaleurs chez les cochettes et permettra d'entreprendre les inséminations dès leur 2^e ou 3^e chaleur, idéalement à un poids entre 140 et 150 kg et entre 7 et 8 mois d'âge afin de maximiser le nombre de porcelets sevrés par truie à vie.

Graphique 1 Nés totaux par parité (62 fermes)



Lorsque les détections se font en parc, il recommande d'acclimater les cochettes aux cages au minimum 14 jours avant leur première insémination afin d'éviter les pertes d'appétit attribuables aux changements d'environnement. L'idéal est d'installer la cochette dans la cage dès sa première chaleur en prévision de la saillir à la suivante.

L'intervalle sevrage/saillie

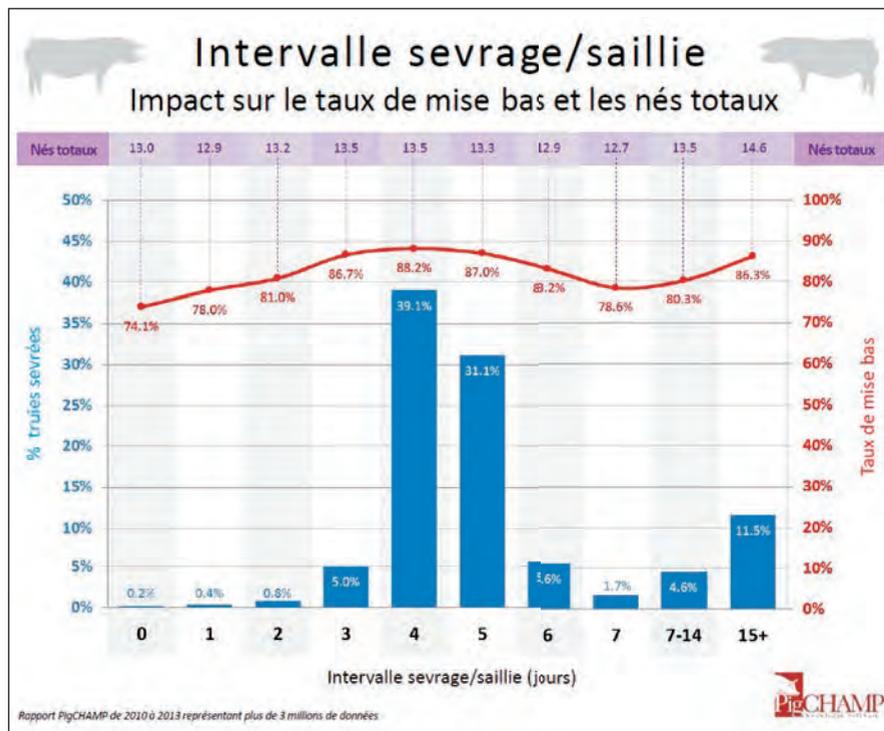
Le second élément à considérer est l'intervalle sevrage/saillie. Ce qui ressort de l'analyse de M. Ketchem est le fait que les éleveurs les plus performants présentent un intervalle de moins de 5,5 jours comparativement à 6,6 jours en moyenne dans les autres fermes.

L'atteinte de ce résultat dépend principalement de la stratégie d'alimentation en période de lactation et de la régie postsevrage. Pour qu'une truie revienne en chaleur, sa condition de chair doit être optimale. Elle doit donc avoir de l'eau fraîche et de la moulée à volonté durant la lactation. Les systèmes d'alimentation automatisés permettent d'éviter tout manque de moulée pour les truies, mais lorsque l'alimentation est faite de façon manuelle, il est important de voir à remplir les réservoirs avant de quitter la ferme. Les truies en lactation doivent avoir accès à 15-20 livres de moulée en tout temps. M. Ketchem recommande de commencer l'exposition au verrat à la première journée du sevrage et la détection des chaleurs le jour suivant. Après le sevrage, la truie doit aussi manger à volonté (flushing) pour stimuler son retour en chaleur.

Le taux de mise bas

Selon l'analyse de SMS, une amélioration de 4 % du taux de mise bas signifie une augmentation de 1,35 porcelet/truie/année. Trois facteurs influencent ce taux, soit la fertilité des truies, la qualité de la semence et la qualité du

Graphique 2 Impact de l'intervalle sevrage/saillie sur les performances de reproduction. Dans cet exemple, on constate une baisse sur le taux de mise bas et sur la taille des portées pour les truies saillies à partir du 6^e jour.



personnel responsable de l'insémination. Pour obtenir un taux de mise bas de plus de 90 % sur une base annuelle, ces trois éléments doivent répondre aux plus hauts standards de qualité. Les analyses de M. Ketchem démontrent que les fermes avec un taux supérieur à 90 %, lors de la première parité, maintiennent ce taux lors des parités suivantes. Il recommande donc de ne tolérer qu'un seul retour en chaleur chez les cochettes. Il préconise aussi de faire jusqu'à trois inséminations sur une truie qui est toujours en chaleur la 3^e journée. Environ 10 à 20 % des truies sont en chaleur plus de deux jours et les résultats démontrent que ces truies, si elles sont saillies chaque jour, ont un meilleur taux de mise bas que la moyenne.

M. Ketchem insiste sur l'importance des compétences du personnel responsable de l'insémination. Certains employés obtiennent des résultats

exceptionnels contrairement à d'autres qui ne devraient pas travailler au niveau de la reproduction. Il est suggéré de noter les employés qui font les inséminations et de suivre leurs résultats afin de détecter rapidement les individus avec de faibles performances. Selon lui, il est aussi important de planifier des pauses pour le personnel entre chaque tranche de 20 inséminations, car les résultats des saillies suivantes tendent à diminuer.

Les nés totaux

Le fait d'augmenter le potentiel de nés totaux accroîtra assurément le potentiel de nés vivants. En plus de la génétique, facteur non négligeable, tous les éléments mentionnés précédemment ont une influence sur les nés totaux. Le développement de la cochette, les recommandations faites sur l'alimentation en lactation et la régie postsevrage et les précautions à prendre lors des saillies feront une différence.

Cependant, il est primordial que l'insémination soit faite au bon moment, soit lorsque la truie est réceptive et immobile, afin de maximiser la fécondité. L'utilisation d'un bon verrat, en plus des pressions dorsales, est un gage de réussite. Il est démontré que son odeur, les sons qu'il émet et la proximité avec la truie vont optimiser l'expression de signes de chaleur.

Le taux de survie des porcelets

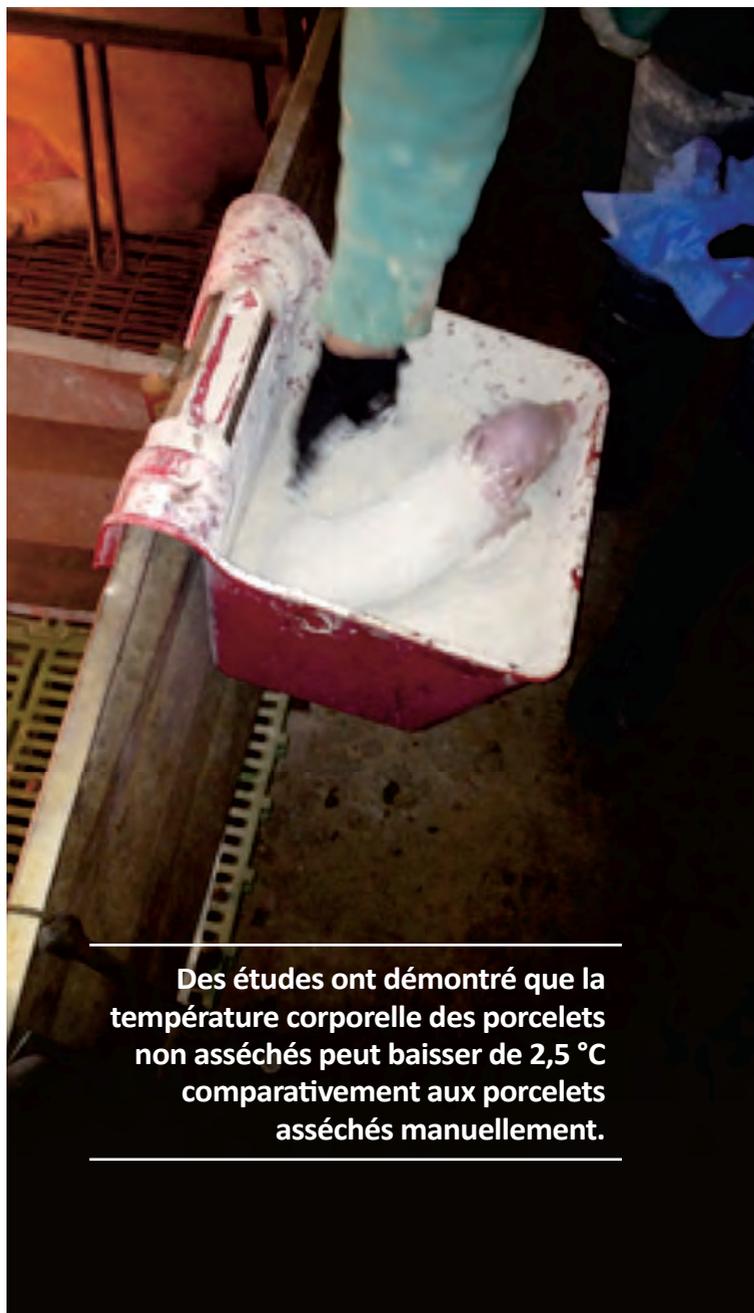
Dans l'analyse de M. Ketchem, le taux de survie des porcelets dans les élevages les plus performants est 5 % plus élevé que la moyenne. La perte de chaleur à la naissance est la principale cause de mortalité présevrage. Des études ont démontré que la température corporelle des porcelets non asséchés peut baisser de 2,5 °C comparativement aux porcelets asséchés manuellement. Il faudra de 1 à 1,5 heure à ceux qui auront perdu 2 °C pour retrouver leur température normale. Il faut aussi stimuler rapidement la consommation de colostrum, car plus l'intervalle entre la naissance et le premier boire est long, plus la température corporelle des porcelets diminue. Cette baisse de température les rend plus vulnérables, surtout les plus petits, et affectera la prise du colostrum qui est essentiel comme moyen de défense pour les prochaines semaines. D'autres études démontrent que le gain de poids dans les 24 à 48 premières heures est l'un des éléments les plus importants pouvant expliquer la variation du taux de survie. Les soins aux porcelets sont donc indispensables, et ce, dès leur naissance et pour les jours qui suivent.

Le taux de mortalité des truies

Les éleveurs les plus performants affichent un taux de mortalité des truies inférieur de 4 % par rapport aux moins performants. Réduire ce taux de 1 %, indique M. Ketchem, représente une augmentation de 0,25 porcelet sevré par truie par année. Il est important que le personnel soit formé pour identifier rapidement les truies malades ou qui présentent des boiteries. Des protocoles de traitement doivent être connus et appliqués. La rapidité des interventions et un personnel attentionné, formé et compétent sont incontestablement ce qui préviendra la mortalité des truies.

L'aspect humain, un élément clé de base

En 2017, la base de données de SMS regroupait 848 fermes dont 90 avaient une productivité de plus de 30 porcelets (moyenne de 31,7) sevrés par truie saillie sur une période de plus de 52 semaines consécutives. Lorsque l'on regarde les caractéristiques de ces 90 fermes, on remarque une importante variation des données, telle que l'inventaire des truies en maternités, l'âge des bâtiments, le taux de remplacement, la méthode de saillie et la source génétique des truies.



Des études ont démontré que la température corporelle des porcelets non asséchés peut baisser de 2,5 °C comparativement aux porcelets asséchés manuellement.

Par contre, M. Ketchem révèle que dans toutes ces fermes un facteur est constant soit le personnel qualifié et attentionné qui y travaille. En effet, pour tous les éléments clés traités dans cet article, le sens de l'observation, l'attention portée aux animaux, le temps investi pour chaque aspect de la reproduction et la bonne compréhension des éléments techniques de la production dépendent tous du côté humain de la production. Miser sur la qualité du personnel et la formation de ce dernier est le point de départ pour atteindre des performances supérieures selon lui. ■

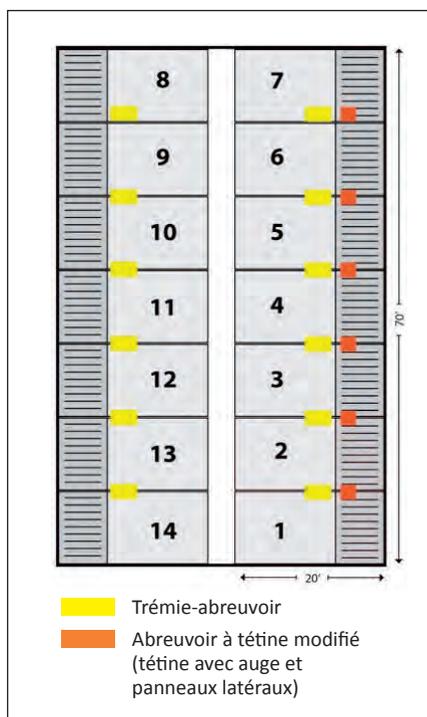
Ken Engele, responsable du transfert technologique, Prairie Swine Centre ken.engele@usask.ca

Dans un objectif de réduction du gaspillage d'eau en engraissement, l'ajout d'auges avec panneaux latéraux aux abreuvoirs à tétines s'avère une alternative avantageuse par rapport à l'utilisation d'un système d'abreuvement avec tétines conventionnelles. À plus grande échelle, une diminution notable du lisier produit est à prévoir. Cet article présente les résultats d'un essai réalisé dans une ferme d'engraissement commerciale située en Saskatchewan, sous la supervision du Prairie Swine Center. Un projet similaire a été réalisé au Québec en pouponnière, avec le Centre de développement du porc du Québec. Les résultats obtenus en pouponnière sont disponibles dans l'article suivant intitulé : Stratégie pour réduire le gaspillage d'eau en pouponnière.

Stratégie pour réduire le gaspillage d'eau en engraissement

L'eau est un élément essentiel à la croissance des porcs. L'accès à des sources d'eau suffisantes pour les besoins du troupeau est un élément important auquel les producteurs sont attentifs. Par contre, le gaspillage de l'eau s'avère cependant un critère facilement négligé en production porcine. Or, des travaux de recherche ont démontré que les porcs en engraissement gaspillent 25 % d'eau lorsqu'ils utilisent des abreuvoirs à tétine, même si ceux-ci sont bien ajustés (débit de 700 ml/min et à une hauteur de 5 cm au-dessus du dos du porc le plus petit)¹.

Figure 1 Schéma de l'aménagement d'une chambre de l'engraissement utilisée aux fins de la démonstration commerciale de l'efficacité des abreuvoirs à tétine modifiés.



Toutefois, dans les fermes commerciales, le gaspillage d'eau avec des abreuvoirs à tétine pourrait atteindre entre 40 et 60 % de l'eau utilisée par les animaux. La hauteur des abreuvoirs et le débit d'eau inadéquat dans les fermes expliqueraient cet écart. Au cours de la dernière année, des audits ont aussi été réalisés dans 24 fermes situées à travers le Canada. Les données cumulées indiquent qu'environ deux tiers des abreuvoirs à tétine dans les bâtiments d'engraissement ont un débit d'eau excédant les besoins des porcs. Dans certains cas, le débit mesuré était plus du double du débit nécessaire.

Des abreuvoirs à tétine améliorés comme stratégie de conservation de l'eau

Des évaluations de stratégies de conservation de l'eau effectuées dans des porcheries ont indiqué que, comparativement aux abreuvoirs à tétine classiques, l'utilisation d'auges avec panneaux latéraux combinés aux abreuvoirs à tétine (et avec niveau

d'eau constant) permettait d'économiser une quantité d'eau considérable (60 %)². Notons aussi que selon les résultats de ces travaux menés au Prairie Swine Centre, le gaspillage de l'eau obtenu par l'utilisation de ce type d'abreuvoir ne nuit pas à la performance des porcs. Ainsi, considérant ces informations et compte tenu que cette innovation s'annonçait prometteuse, ces abreuvoirs modifiés ont été installés dans une ferme commerciale afin de déterminer s'il était possible d'y obtenir des économies d'eau similaires à ce qui a été observé lors d'autres travaux de recherche. Le présent article rend compte des résultats obtenus. Afin de simplifier la lecture, ces abreuvoirs seront nommés « abreuvoirs à tétine modifiés » dans le texte qui suit.

Afin de comparer, dans un même environnement, les résultats de la consommation d'eau selon les types d'abreuvoir évalués, une des chambres de l'engraissement fut divisée en deux parties distinctes (Figure 1).

Tableau 1 : Critères techniques considérés pour l'estimation des dépenses liées à la disparition de l'eau (gaspillage).

	Système d'alimentation en eau	
	Abreuvoirs à tétine modifiés	Abreuvoirs à tétine traditionnels
Nombre de jours	350	350
Nombre de porcs	170	170
Litres/porc	7	8,5
Disparition d'eau totale (litres)	416 500	505 750
Différence (litres)		89 250

Les parcs 8 à 14 contenaient chacun une trémie-abreuvoir ainsi qu'un abreuvoir à tétine, ce qui représente une configuration typique. Les parcs 1 à 7 contenaient aussi une trémie-abreuvoir, mais le système d'alimentation en eau a été modifié afin d'intégrer des abreuvoirs à tétine modifiés (Figure 2). Afin de mesurer la « disparition » de l'eau, des compteurs d'eau reliés à chaque système de la chambre ont été installés afin de récolter des données durant deux périodes d'engraissement s'échelonnant sur 12 semaines chacune, entre mai et octobre 2017.



Figure 2. À gauche sur la photo, un abreuvoir à tétine modifié installé sur la ferme commerciale.

Meilleure gestion de l'eau et économies potentielles

La réduction du gaspillage de l'eau utilisée par les porcs n'est pas seulement importante pour assurer une meilleure gestion de nos ressources, elle peut aussi représenter des économies non négligeables pour une entreprise. L'exemple suivant donne un aperçu des économies potentielles identifiées pour un élevage particulier situé en Saskatchewan. Durant les 24 semaines du projet de démonstration, la disparition de l'eau dans les parcs 1 à 7, équipés d'abreuvoirs à tétine modifiés, fut de 20 % inférieure à celle des parcs avec abreuvoirs à tétine traditionnels.

Ainsi, en supposant que les porcs d'engraissement consomment en moyenne 7 litres d'eau par jour avec les abreuvoirs à tétine modifiés, comparé à 8,5 litres/jour lorsqu'ils utilisent des abreuvoirs à tétine traditionnels, la différence estimée en disparition d'eau totale sur une année serait une réduction d'environ 89 250 litres pour 170 porcs (Tableau 1). En outre, considérant un coût d'élimination du lisier de 0,0175 \$/gallon et en supposant que la quantité d'eau « gaspillée » s'accumule dans les fosses à lisier, le coût total estimé pour l'élimination du lisier supplémentaire des 170 porcs serait de l'ordre de 343 \$ par année, soit 57 \$/parc.

En considérant le coût de l'équipement, pour ce site bien précis, si le producteur installe des abreuvoirs à tétine modifiés dans ses bâtiments d'engraissement, il pourrait s'attendre à amortir son investissement sur une période de 2 à 3,5 ans.

Il convient de noter que les coûts et économies en eau potentiels sont propres à chaque ferme. Par exemple, certaines exploitations pourraient être raccordées à un service d'aqueduc. Il leur faudrait alors inclure le coût de l'eau dans leur analyse. Ainsi, chaque producteur aurait avantage à prendre le temps d'évaluer régulièrement les économies potentielles en matière d'épandage du lisier, d'utilisation de l'eau et de frais de pompage.

Économies potentielles estimées

- Élimination du lisier
Coût d'épandage du lisier : 0,0175 \$/gallon
Volume de lisier supplémentaire : 89 250 litres ou 19 658 gallons
Coût supplémentaire pour l'épandage : 343,57 \$ pour 170 porcs sur une période de 350 jours
- Utilisation de l'eau
Coût de l'eau : 10 \$ pour 4 546 litres (1 000 gallons) ou 0,0022 \$/litre
Coût de l'eau supplémentaire : 89 250 litres à 0,0022 \$/litre = 196,33 \$ pour 170 porcs sur une période de 350 jours

Coût d'installation estimé des abreuvoirs à tétine modifiés

- Main-d'œuvre
2 employés à 20 \$/heure x 10 heures = 400 \$ au total pour l'installation dans 7 parcs d'une auge avec panneaux latéraux, combiné avec l'abreuvoir à tétine
- Matériaux et fournitures
Auge avec panneaux latéraux (fabrication sur mesure, aluminium) : 100 \$/parc
Matériel et accessoires supplémentaires : 10 \$/parc
Coût d'installation total : 1 170 \$ pour 7 parcs ou 167 \$/parc

Avantages et inconvénients de l'implantation à la ferme d'abreuvoirs à tétine modifiés

Une installation adéquate et une formation de la main-d'œuvre appropriées sont essentielles pour garantir une bonne efficacité de la technologie. Une des premières questions que le personnel pose est souvent: « Est-ce que ça va me faciliter la vie? » Cette question est

légitime, puisqu'après tout, telle devrait être la finalité lors de l'adoption d'une nouvelle technologie. À cet effet, un examen des résultats obtenus sur le site de démonstration a mis en évidence divers avantages et inconvénients, lesquels sont rapportés dans le Tableau 2.

Tableau 2 : Avantages et inconvénients des abreuvoirs à tétine modifiés utilisés en engraissement

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">• Économies d'eau importantes.• Réduction du volume de lisier.• Installation au moyen de composantes standards.• Amélioration de la biosécurité – circulation réduite sur le site de la porcherie :<ul style="list-style-type: none">- Dans certains sites, le lisier est évacué au printemps et à l'automne.Si le gaspillage d'eau peut être réduit, l'évacuation du lisier une seule fois par an pourrait éventuellement être envisagée.	<ul style="list-style-type: none">• Un équipement de plus à nettoyer – attention aux coins.• Potentiel accru de contamination de l'eau (l'eau dans l'auge sous la tétine peut rester stagnante et être souillée par des fèces ou de l'urine).

Autres considérations en faveur de l'utilisation de ces nouveaux abreuvoirs

Les travaux de recherche indiquent que les porcs en engraissement gaspillent plus d'eau lorsque le débit des abreuvoirs est élevé¹. En outre, tel que mentionné en introduction, des audits réalisés dans 24 fermes au cours de la dernière année démontrent que les deux tiers environ des abreuvoirs à tétine installés dans les bâtiments d'engraissement fournissent un débit d'eau supérieur aux besoins des porcs³. Les produc-

teurs sont bien conscients des avantages associés à une meilleure gestion de l'eau. Cependant, il leur manque parfois les ressources et le temps nécessaires pour veiller à ce que les mises au point requises sur les abreuvoirs soient effectuées rapidement. Ainsi, intégrer cette innovation dans les fermes pourrait éventuellement faire office de police d'assurance pour plusieurs en ce qui a trait à la réduction du gaspillage d'eau. ■

De l'innovation à l'adoption : démonstration, à la ferme, de travaux de recherche sur le porc

Le projet présenté dans cet article a été réalisé dans le cadre du programme de la Grappe porcine 2 de Swine Innovation Porc (SIP). Un des objectifs de ce programme était d'accélérer le transfert des résultats de recherche vers les principaux utilisateurs : les producteurs de porcs canadiens.

Les résultats d'autres projets réalisés dans le cadre de ce programme de SIP sont disponibles sur le site internet du CDPQ (www.cdpq.ca). Visitez la section « Recherche et développement/Transfert technologique » pour en savoir plus.

Qu'en est-il de l'avis du producteur ?

Le producteur ayant participé à ce projet de démonstration commerciale continuera d'utiliser les abreuvoirs avec panneaux latéraux dans son bâtiment. Pour lui, l'avantage le plus intéressant était l'économie considérable d'eau constatée, combinée à la réduction du volume de lisier produit dans les parcs où étaient installés les nouveaux abreuvoirs.

La réalisation de ce projet et la publication de cet article ont été rendues possibles grâce à Swine Innovation Porc, dans le cadre du programme de recherche, la Grappe porcine 2 : Générer des résultats en innovant. Le financement provient du programme Agri-innovation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et des associations provinciales de producteurs. Nous désirons aussi remercier l'entreprise Fast Genetics, de Spiritwood en Saskatchewan, pour sa participation à cette démonstration.

Pour en savoir plus

1. Li, Y., et H. Gonyou. 2002. Reducing Water Wastage from Nipple Drinkers by Grower-Finisher pigs. Prairie Swine Centre Annual Research Report.
2. Alvarado, A.C., Predicala, B.Z. et Y. Jin 2012. Developing strategies for water conservation in swine production operations. Advances in Pork Production, Vol. 23.
3. Berthiaume, G. et K. Engele. 2018. La gestion des abreuvoirs pour prévenir le gaspillage d'eau. CDPQ, PSC.

RÉGIE D'ÉLEVAGE

Nathalie Plourde, responsable des communications | CDPQ nplourde@cdpq.ca

Geneviève Berthiaume, responsable Économie et gestion | CDPQ gberthiaume@cdpq.ca

Dans un objectif de réduction du gaspillage d'eau en pouponnière, les bols économiseurs d'eau s'avèrent une solution avantageuse par rapport à l'utilisation d'un système d'abreuvement avec tétines conventionnelles. À plus grande échelle, une diminution notable du lisier produit est à prévoir. Cet article présente les résultats d'un essai réalisé dans une pouponnière du Québec, sous la supervision du Centre de développement du porc du Québec. Un projet similaire a été réalisé par le Prairie Swine Center, dans un engraissement situé en Saskatchewan. Les résultats obtenus en engraissement sont présentés dans l'article précédent intitulé : Stratégie pour réduire le gaspillage d'eau en engraissement.

Stratégie pour réduire le gaspillage d'eau en pouponnière

Un projet a été réalisé afin de valider l'efficacité de bols économiseurs d'eau à réduire le gaspillage d'eau des porcs en pouponnière. Le projet a eu lieu à Inverness, au Québec, et les bols économiseurs d'eau ont été comparés aux abreuvoirs à tétines ajustables traditionnels déjà installés à la ferme.

La différence de consommation d'eau entre les deux types d'abreuvoirs est importante : les résultats démontrent une réduction moyenne de la consommation d'eau de près de 33 % lors de l'utilisation des bols économiseurs d'eau en comparaison aux tétines conventionnelles. Plus précisément, la consommation moyenne d'eau des animaux au cours de la phase de pouponnière a été de 3,82 l/porc/jour avec l'utilisation de tétines conventionnelles, versus 2,56 l/porc/jour lors de l'utilisation des bols économiseurs d'eau. Pour l'ensemble des lots, une réduction de la consommation d'eau variant entre 24 et 52 % a été observée.

Autre bonne nouvelle, les performances de croissance des porcs n'ont pas été influencées par le système d'abreuvement disponible et tous les lots de porcelets étaient homogènes indépendamment du mode d'abreuvement.

Plus de détails concernant ce projet

Afin d'obtenir des mesures précises de la consommation d'eau des animaux, des compteurs d'eau mécaniques ont été installés dans la pouponnière. Un technicien a accompagné le producteur pour l'installation des systèmes dans les parcs des animaux ainsi que pour les opérations d'entretien du système et la prise des données.

La consommation d'eau de huit lots de porcelets en pouponnière a été évaluée (88 porcelets/lot répartis dans huit parcs de 4' X 8'), pour des périodes d'élevage s'échelonnant entre les mois d'avril et de décembre 2017. Afin de bien comparer les deux systèmes d'abreuvement dans les mêmes



Bols économiseurs d'eau Modèle TABR1000 (IEL).



Compteur d'eau mécanique (modèle M25 en polymère, diamètre de 5/8" X 3/4").

conditions d'élevage, des bols économiseurs d'eau ont été installés dans quatre parcs, alors que les quatre autres parcs sont demeurés inchangés, équipés avec le système d'abreuvement conventionnel avec tétines.

Ce projet de transfert technologique à la ferme a été mis en place à la suite du projet de recherche réalisé par l'équipe du chercheur Bernardo Predicala du Prairie Swine Centre (Saskatchewan)¹. Les résultats de leurs travaux avaient démontré que les abreuvoirs à tétine avec panneaux latéraux et les bols économiseurs d'eau réduisaient significativement le gaspillage d'eau (jusqu'à 60 %) pendant la période de croissance des animaux. Les chercheurs avaient évalué que cette réduction du gaspillage d'eau, lorsque comparée aux élevages équipés d'abreuvoirs à tétines traditionnels, équivalait à une économie moyenne de 4,76 \$/porc ou une réduction de 29 % des coûts totaux associés à l'utilisation de l'eau. Devant les constats positifs de ce projet, plusieurs ont reconnu l'intérêt de valider ces stratégies à la ferme dans un contexte commercial et de recueillir les commentaires de producteurs concernant l'utilisation de ces systèmes.

Qu'en est-il de l'avis du producteur ?

Bien sûr, l'appréciation du producteur face à l'utilisation de cet équipement est aussi importante. Voici les principaux commentaires recueillis auprès de M. Sylvain Pomerleau, de la Ferme Pomerleau et frères située à Inverness (Québec).

« Le projet s'est bien déroulé. J'ai pris la décision de garder les bols économiseurs d'eau une fois le projet complété, car le système fonctionne bien. J'ai constaté une réduction du gaspillage

d'eau et la croissance de mes porcelets n'a pas été affectée. Je n'entends pas des problèmes sur le plan des performances de mes porcs. »

Bilan de projet positif, mais quelques validations à prévoir

Globalement, dans un objectif de réduction du gaspillage d'eau en pouponnière, les bols à eau économiseurs d'eau s'avèrent une solution avantageuse par rapport à l'utilisation d'un système d'abreuvement avec tétines conventionnel. À plus grande échelle, une diminution notable du lisier produit est à prévoir.

Par contre, certains autres critères techniques, relativement à la gestion des lisiers à la ferme, doivent être pris en considération pour s'assurer de bien gérer les changements potentiels occasionnés par de nouveaux équipements d'abreuvement. En effet, la diminution de la quantité d'eau utilisée par les animaux pourrait produire un lisier plus solide, risquant d'entraîner à la longue un problème d'évacuation de lisier sous les lattes (dalots). Le mode de gestion du lisier étant par siphons en pouponnière, le risque de sédimentation doit être correctement évalué.

Bien que les résultats soient significatifs, d'autres évaluations en fermes commerciales auraient avantage à être réalisées, sur une période couvrant l'année entière, afin de préciser les résultats dans d'autres conditions et en tenant compte de l'ensemble des saisons. Ces nouveaux essais permettraient aussi de mieux documenter les variations observées.

Un secteur agricole responsable, soucieux des ressources naturelles

Dans un objectif de développement durable, l'utilisation responsable de

De l'innovation à l'adoption : démonstration, à la ferme, de travaux de recherche sur le porc

Le projet présenté dans cet article a été réalisé dans le cadre du programme de la Grappe porcine 2 de Swine Innovation Porc (SIP). Un des objectifs de ce programme était d'accélérer le transfert des résultats de recherche vers les principaux utilisateurs : les producteurs de porcs canadiens.

Les résultats d'autres projets réalisés dans le cadre de ce programme de SIP sont disponibles sur le site internet du CDPQ (www.cdpq.ca). Visitez la section « Recherche et développement/Transfert technologique » pour en savoir plus.

l'eau est un incontournable pour l'ensemble des secteurs agricoles. Les productions animales, dont le secteur porcin, jonglent aussi avec les impératifs de réduction maximale des effluents d'élevage. Le gaspillage de l'eau par les animaux, entre autres, contribue directement à l'augmentation du volume de lisier, ce dernier engendrant des frais et contraintes liées à l'épandage. Le présent projet répondait à cet enjeu du secteur porcin.

Pour obtenir plus d'informations concernant ce projet, contactez Mme Geneviève Berthiaume au CDPQ : gberthiaume@cdpq.ca ■

La réalisation de ce projet et la publication de cet article ont été rendues possibles grâce à Swine Innovation Porc, dans le cadre du programme de recherche, la Grappe porcine 2 : Générer des résultats en innovant. Le financement provient du programme Agri-innovation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et des associations provinciales de producteurs. Nous tenons aussi à remercier l'éleveur qui a participé à la réalisation de ce projet : M. Sylvain Pomerleau, Ferme Pomerleau et frères.

Référence

1. Alvarado, A.C., Predicala, B.Z. et Y. Jin 2012. Developing strategies for water conservation in swine production operations. *Advances in Pork Production*, Vol. 23.

L'EXCELLENCE DU PORC CANADIEN

Un lancement prévu en 2019

Le Conseil canadien du porc et les organisations provinciales d'éleveurs ont entamé en 2014 la révision des programmes AQC^{MD} et BEA^{MC} pour répondre, d'une part, aux nouvelles découvertes scientifiques en ce qui a trait à la salubrité alimentaire et, d'autre part, pour inclure les nouvelles exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs qui avait été publié en 2014.

La révision s'est terminée à l'automne 2016. Un projet pilote pour évaluer les programmes à la ferme a eu lieu en 2017 sur 73 fermes au Canada, dont 15 fermes au Québec. Des modifications ont été apportées aux programmes par la suite. Le conseil d'administration du Conseil canadien du porc (CCP) a accepté la nouvelle version du « manuel de l'éleveur » en mars 2018. Si tout se déroule comme prévu, les programmes révisés seront lancés en janvier 2019.

Comment sera divisé le manuel de l'éleveur ?

Le manuel sera divisé en 10 modules :

- 1 Formation du personnel
- 2 Entretien et hygiène des bâtiments
- 3 Intrants
- 4 Alimentation et eau
- 5 Fournitures médicales et pharmaceutiques
- 6 Contrôle de la vermine, des animaux domestiques et des animaux morts
- 7 PorcBIEN-ÊTRE
- 8 Biosécurité
- 9 Transport
- 10 Autres programmes de certification

Le module PorcBIEN-ÊTRE sera divisé en 11 sections :

- 1 Condition physique des animaux
- 2 Stratégies de gestion de l'alimentation et de l'eau
- 3 Logement

- 4 Confort environnemental et éclairage
- 5 Enrichissement
- 6 Soins des porcs malades et blessés
- 7 Mise bas et sevrage
- 8 Pratiques d'élevage facultatives
- 9 Manipulation des porcs
- 10 Euthanasie
- 11 Plan d'urgence

Le module « Autres certifications* » comprendra les certifications suivantes :

- 1 Programme canadien de certification des porcs exempts de ractopamine
 - 2 Certification pour les porcs ayant accès à l'extérieur
 - 3 Certification pour la présence d'autres espèces
 - 4 Certification visant le logement des truies en groupe
- *Selon les situations, les éleveurs devront respecter ces certifications pour être accrédités.*

Le Manuel de l'éleveur sera imprimé au cours des prochaines semaines et sera envoyé aux éleveurs dès que les fiches de renseignements (castration, enrichissement, etc.) seront terminées. L'envoi devrait être fait à la fin de l'été ou au début de l'automne.

Quels seront les principaux changements dans les programmes ?

Tout d'abord, le manuel de l'éleveur a été simplifié en clarifiant les questions

de validation, en proposant des procédures préécrites et en fournissant des registres plus faciles à remplir. Aussi, des outils de formation ont été conçus pour aider les éleveurs à former leurs employés et à respecter les exigences des programmes. Des fiches techniques et des outils de formation seront disponibles, pour les éleveurs, en ligne et dans le manuel. Finalement, un rapport électronique pour les valideurs est en voie de développement pour faciliter la validation à la ferme.

Il est important de rappeler que les programmes permettent aux éleveurs de démontrer que leurs pratiques de production respectent des normes élevées en ce qui a trait à la salubrité et au bien-être animal. Les programmes permettent de démontrer aux consommateurs et aux marchés que les éleveurs sont engagés dans la production d'un produit sain et sécuritaire.

Quand devrai-je implanter les programmes révisés ?

La nouvelle plateforme devrait être lancée en janvier 2019. Une fois la plateforme lancée, les éleveurs qui devront procéder à une validation complète en 2019 devront implanter les programmes PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE (Porc-Tracé ne changeant pas). En 2020, ce sera au tour des éleveurs devant réaliser une validation complète sur leur ferme

cette même année. Finalement, en 2021, les dernières fermes certifiées AQC^{MD} devront faire le saut, de telle sorte qu'en 2022, les programmes AQC^{MD} et BEA^{MC} ne devraient plus exister. Les éleveurs qui voudront se certifier à l'Excellence du porc canadien pourront le faire en tout temps en réalisant une validation complète à partir du lancement prévu en 2019.

Est-ce que je devrai suivre une nouvelle formation ?

Les gestionnaires des sites EPC (responsables AQC actuels) devront suivre une formation pour les accompagner dans l'implantation des programmes révisés. La formation devrait être disponible cet automne, en ligne ou en personne. La formation devrait être divisée en 13 modules. Les dates seront communi-

quées dans les prochains mois par les moyens de communication existants, notamment par le *Flash* et par courriel. Les valideurs devront également suivre une formation pour valider les sites à l'EPC. Cette formation devrait également avoir lieu en personne à l'automne.

Pour plus d'informations :

Pour de plus amples informations, on peut consulter le site du Conseil canadien du porc à l'adresse suivante : <http://www.cpc-ccp.com/francais/canadian-pork-excellence>. Dans le prochain numéro du *Porc Québec*, on trouvera un aperçu des nouvelles exigences liées aux programmes PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE. ■

Sous l'Excellence du porc canadien (EPC), l'AQC^{MD} deviendra PorcSALUBRITÉ et le BEA^{MC} deviendra PorcBIEN-ÊTRE.



CODE DE PRATIQUES ET PROJETS DE CONSTRUCTION

Que prendre en compte?

À la suite de la mise sur pied du Plan de soutien aux investissements en agriculture, de nombreux éleveurs ont enclenché des projets de rénovations pour passer au logement en groupe des truies. Or, des questionnements subsistent sur les exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs (publié en 2014). Comment, en fait, ces dernières seront appliquées dans le programme PorcBIEN-ÊTRE qui remplacera le programme BEA^{MC} du Conseil canadien du porc?



Il est important de rappeler que le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs contient les lignes directrices nationales sur le soin et la manipulation des animaux. La plupart des animaux de production ont un code de pratiques comme par exemple le porc, les bovins laitiers, les poules, la volaille, etc. Pour plus d'informations sur les codes : <http://www.nfacc.ca/codes-de-pratiques>

Dans certaines provinces, le respect du code est obligatoire au sens de la loi. Au Québec, dans la nouvelle *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal*, le ministre peut, par règlement, rendre obligatoire l'application de dispositions, de normes ou de codes de pratiques pour les soins aux animaux et prévoir les adaptations ainsi que les dispositions transitoires nécessaires à cette application. Il est donc recommandé de respecter le code de pratiques en tout temps, puisque c'est un document de référence.

Voici une série de questions à se poser avant d'entreprendre un chantier :

QUESTION 1

Quand devrais-je faire la transition vers le logement des truies en groupe ?

Selon le Code :

Pour toutes les installations nouvellement construites, rénovées ou mises en usage pour la première fois après le 1^{er} juillet 2014

Les cochettes et les truies saillies devront être logées en groupe. Les cages individuelles peuvent être utilisées jusqu'à 28 jours après la date de la dernière saillie et une période additionnelle allant jusqu'à 7 jours est permise pour organiser le regroupement des truies.

Toutes les nouvelles installations et celles qui remplacent les cages existantes, qui auront été mises en place après le 1^{er} juillet 2014, devront avoir des dimensions appropriées permettant aux truies d'exécuter les mouvements suivants :

- se tenir debout au repos dans la cage sans simultanément toucher les deux côtés de celle-ci;
- être couchées sans que leurs mamelles dépassent dans les cages voisines;

- se tenir debout sans toucher les barreaux du haut;
- se tenir debout dans la cage sans toucher simultanément les deux extrémités de celle-ci.

À compter du 1^{er} juillet 2024, les cochettes et truies saillies doivent être logées :

- en groupe*; ou
- dans des enclos individuels; ou
- dans des cages, à la condition d'avoir la possibilité de se retourner ou de faire périodiquement de l'exercice, ou d'avoir accès à des conditions qui lui permettent d'avoir plus de liberté de mouvement. Des méthodes d'exercice appropriées seront précisées par les intervenants concernés d'ici le 1^{er} juillet 2019, selon les données scientifiques**.

** Si les truies sont logées en groupe, on peut utiliser des cages individuelles jusqu'à 28 jours après la date de la dernière saillie, et une période additionnelle allant jusqu'à 7 jours est permise pour organiser le regroupement.*

*** Un projet de recherche est présentement en cours sur ce sujet.*

À ce point, il est fortement recommandé de respecter le code, car il pourrait être obligatoire dans l'avenir au sens de la loi.

QUESTION 2

Pour les truies en groupe, quelle est la superficie recommandée?

Pour l'instant, dans le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs, les superficies mentionnées sont des recommandations et non des exigences (Tableau 1). Donc dans le nouveau programme, les éleveurs n'auront pas d'exigence à cet égard à respecter. Rappelons qu'il n'y a pas d'exigences quant au type de plancher, notamment le type de lattes ou la pente ou l'aménagement du parc.

QUESTION 3

Quelle grandeur de cages de gestation devrais-je acheter?

Pour l'instant, dans le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs, il y a une directive pour déterminer les dimensions des cages des cochettes et des truies gestantes (Tableau 2). La directive ne se retrouve pas dans les exigences du code, mais dans les pratiques recommandées.

Par contre, dans le code, toutes les nouvelles installations et celles qui remplacent les cages existantes, qui auront été mises en place après le 1^{er} juillet 2014, devront avoir des dimensions

Tableau 1 Superficies minimales de plancher recommandées pour les cochettes et les truies en logement collectif

Type de groupe	Plancher partiellement latté		Plancher plein avec litière	
	m ²	pi ²	m ²	pi ²
Cochette	1,4-1,7	15-18	1,5-1,9	16-20
Truies	1,8-2,22	19-24	2,0-2,4	21-26
Mixte (cochettes et truies)	1,7-2,1	18-23	1,9-2,3	20-25

Note : Les superficies requises varient selon le type de système d'alimentation, la taille des groupes, le revêtement de sol, etc.

Source : Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs.

appropriées permettant aux truies d'exécuter les mouvements suivants :

- se tenir debout au repos dans la cage sans simultanément toucher les deux côtés de celle-ci;
- être couchées sans que leurs mamelles dépassent dans les cages voisines;
- se tenir debout sans toucher les barreaux du haut;
- se tenir debout dans la cage sans toucher simultanément les deux extrémités de celle-ci.

Lors des futures validations du programme PorcBIEN-ÊTRE, 90 % des truies échantillonnées par le valideur devront être conformes aux trois affirmations suivantes (lorsque debout) en ce qui a trait aux cages de gestation :

- les truies ne doivent pas simultanément toucher les deux côtés de la cage;
- les truies ne doivent pas toucher simultanément les deux extrémités de la cage;
- le dos des truies ne doit pas toucher aux barreaux supérieurs de la cage.

Cette exigence de PorcBIEN-ÊTRE devra être respectée par toutes les maternités, neuves ou non, rénovées ou pas. Il faut donc s'assurer que la dimension des cages respectera le programme PorcBIEN-ÊTRE en fonction du type génétique (actuel et futur) des cochettes et des truies.

QUESTION 4

Quelle dimension de cages de mise bas devrais-je installer dans ma maternité ?

Pour l'instant, il n'y a pas d'exigences pour les cages de mise bas dans le code outre les suivantes :

- La longueur de la cage de mise bas doit permettre à la truie d'avoir suffisamment d'espace pour qu'elle puisse de déplacer vers l'avant et vers l'arrière, et pour qu'elle puisse se coucher sans être incommodée par une trémie surélevée ou une barrière arrière.
- Lorsque la truie est debout en position normale dans une cage de mise bas, elle ne doit pas simultanément toucher les deux côtés de la cage (sans inclure les rampes anti-écrasement), et son dos ne doit pas toucher les barreaux supérieurs.

Tableau 2 Directives pour déterminer les dimensions des cages des cochettes et des truies gestantes

Largeurs minimales des unités de contention individuelles pour les cochettes et les truies gestantes de différentes taille ¹					
Largeur intérieure des unités de contention individuelles		Poids (à la saillie) des cochettes et des truies logées individuellement durant la plus grande partie de la gestation		Poids (à la saillie) des cochettes et des truies logées individuellement durant le premier trimestre de la gestation seulement (environ 1 mois)	
cm	po	kg	lbs	kg	lbs
60	24	<150	<330	<210	<465
65	26	150-200	330-440	210-260	465-575
70	28	200-260	440-575	260-320	575-705
75	30	260-340	575-750	>320	>750
80	32	>340	>750	S.O.	S.O.

Source : Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs.

- Les truies ne doivent pas être gardées dans les cages de mise bas pendant plus de 6 semaines au cours de leur cycle reproducteur, sauf dans des circonstances exceptionnelles (ex. : lorsqu'une truie doit allaiter une deuxième portée).
- La conception du logement de mise bas doit fournir une superficie suffisante pour que les porcelets puissent se mettre en sécurité lorsque la truie se déplace.

Dans le programme PorcBIEN-ÊTRE, les cages de mise bas doivent être de dimensions adéquates pour qu'une truie :

- Ne touche pas simultanément les deux côtés de la cage (sans inclure les rampes anti-écrasement).
- Ne touche pas simultanément les deux extrémités de la cage.
- Ne touche pas les barreaux supérieurs de la cage, ou
- N'est pas gênée par une trémie surélevée ou la barrière arrière lorsqu'elle se couche.

Le valideur devra vérifier sur un échantillon qu'au moins 90 % des cages de mise bas satisfassent aux exigences de dimensions du Code de pratiques en évaluant les critères ci-dessus alors que les truies se tiennent debout.

Respecter le code

Bref, peu importe le projet à entreprendre, il est important de respecter le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs. Au-delà du code et du programme porcBIEN-ÊTRE, il ne faut pas minimiser l'impact des choix sur les performances actuelles et futures de l'élevage ou sur la capacité de l'entreprise à répondre à de nouvelles demandes des marchés (ex. : utilisation judicieuse des antibiotiques). Pour un accompagnement dans les projets, on peut contacter le CDPO ou discuter avec des conseillers en gestion. Il est primordial d'évaluer tous les systèmes disponibles pour choisir les solutions les plus adaptées à ses forces et à ses aspirations ainsi qu'à sa réalité d'entreprise actuelle et d'avenir. ■

Attention aux températures chaudes et humides

La chaleur et l'humidité seront bientôt de retour. Il ne faut pas oublier que, pour les porcs, la chaleur et l'humidité peuvent être synonymes d'inconfort. Il faut donc redoubler de vigilance et prendre les mesures nécessaires pour contrer la chaleur dans les véhicules. Le transport est réglementé par le *Règlement sur la santé des animaux* de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Les recommandations ci-dessous proviennent du *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme – Transport* et du *Guide de référence sur la manipulation et le bien-être des porcs durant le transport*.

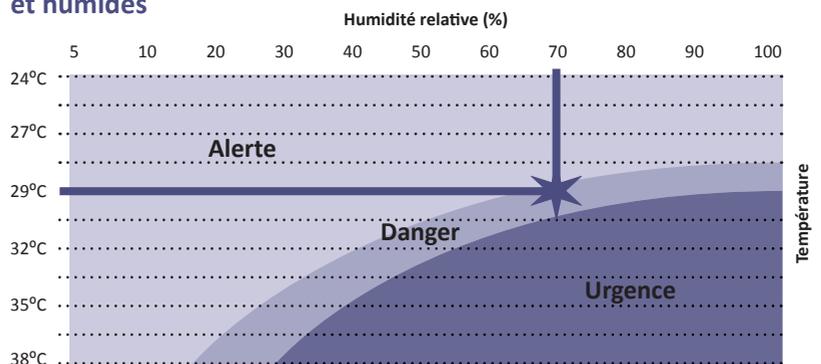
Voici la grille des mesures de prévention à prendre par temps chaud et humide :

- Manipuler les animaux avec soin, car tout effort devient stressant et augmente les risques de coup de chaleur.
- Reporter le transport des porcs souffrant du syndrome du porc stressé.
- Réduire la densité de chargement selon la Charte de stress (Figure 1 et Tableau 1).
- Fournir une ventilation suffisante en tout temps.
- Observer attentivement les conditions météorologiques et ajuster la ventilation en conséquence.
- Transporter les animaux préférablement la nuit ou en début de matinée.*
- Éviter les périodes de congestion intense de la circulation.*
- Ne pas stationner les véhicules chargés d'animaux en plein soleil.
- Réduire au minimum la durée des arrêts pour prévenir l'accumulation de chaleur dans le véhicule.
- Si des gicleurs sont disponibles, les utiliser.

En cas de délai de déchargement à l'abattoir, rester en contact avec le répartiteur de l'abattoir et continuer à rouler pour maintenir la ventilation.

* Certaines mesures peuvent être difficilement mises en place comme transporter les animaux la nuit ou éviter les périodes de congestion. L'important est que vous preniez des mesures pour respecter les règles en vigueur pour le transport des porcs. ■

Figure 1 : Charte de stress causé par des températures chaudes et humides



Source : Guide de référence sur la manipulation et le bien-être des porcs durant le transport (2013).

Tableau 1 : Mesures de prévention à prendre en fonction des indices de sécurité liés à la température et à l'humidité

Indices de sécurité	Mesures de prévention
ALERTE	Charger 10 % moins de porcs que la densité recommandée*
DANGER	Charger 25 % moins de porcs que la densité recommandée* et effectuer le transport des animaux pendant la nuit
URGENCE	Reporter le transport à un moment où la température sera plus modérée, si possible

Source : Guide de référence sur la manipulation et le bien-être des porcs durant le transport (2013).

Comment utiliser la Charte de stress ?

S'il fait 29°C et un taux d'humidité de 70 % à l'extérieur, selon l'intersection entre l'humidité et la température, l'indice de sécurité indique qu'il y a un **DANGER**. Il faudra donc charger 25 % moins de porcs dans les camions. Le transport doit également se faire de nuit lorsque les températures sont moins chaudes.

Les accidents du travail sur les fermes porcines, c'est coûteux

De 2002 à 2011, quatre décès accidentels sur des fermes porcines ont été signalés à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). De plus, pas moins de 1 145 accidents causant tout près de 175 000 jours d'absence sont rapportés pour cette même période. La CNESST évalue le niveau de risques des élevages porcins à très élevé en matière d'accidents du travail.

L'annonce d'un accident de travail ayant conduit au décès accidentel d'un éleveur, d'un membre de sa famille ou d'un employé est toujours excessivement regrettable. Au-delà des vives émotions vécues par les proches de la personne décédée, une telle annonce nous rappelle brutalement les dangers auxquels les éleveurs peuvent être confrontés au quotidien. Malheureusement, au fil du temps, les réalités reprennent le dessus; les dangers apparaissent graduellement moins probables; on baisse la garde jusqu'au jour où on apprend qu'un autre accident tragique s'est produit.

Par ailleurs, les risques encourus par la main-d'œuvre en production porcine se traduisent également par des accidents qui, bien qu'ils ne soient pas médiatisés, peuvent avoir une incidence très importantes pour les travailleurs concernés et les entreprises porcines. En effet, au-delà de permettre de sauver des vies, de bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité au travail, dans un environnement de travail sécuritaire, peuvent éviter des blessures permanentes à des travailleurs et favoriser la rétention de la main-d'œuvre.

Dans cette perspective, les Éleveurs de porcs du Québec ont convenu de la nécessité d'accroître la sensibilisation à l'égard de l'importance de favoriser un environnement de travail sécuritaire. En juillet 2017, Porc Québec a publié un article fort complet qui rappelle les mesures à prendre en lien avec les risques liés aux gaz qui se dégagent des lisiers. Au cours des prochains mois, des travaux seront menés en vue d'élaborer un guide des bonnes pratiques.

Le présent article trace un bref portrait de la situation qui prévaut dans le secteur porcin en termes d'accidents de travail et, par la même occasion, il met l'accent sur l'incidence des pratiques à la ferme sur les cotisations qui doivent être assumées par les entreprises.

Ces accidents exercent une pression à la hausse sur les coûts de production. Non seulement ils ont pour effet d'augmenter le taux de cotisation à la CNESST, mais ils obligent une réorganisation du travail. Les éleveurs ont donc doublement avantage à mettre en place des mesures pour minimiser le risque d'accident.

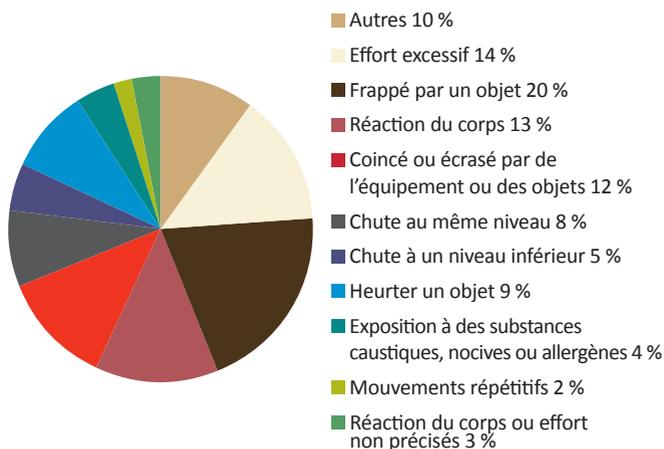
État de la situation

Les statistiques de la CNESST brossent un portrait des principaux accidents rapportés et indique leur gravité en termes de jours d'absence causés par ces accidents. Le graphique 1 illustre les lésions le plus souvent rapportées, et le graphique 2 illustre les accidents les plus graves, ceux qui entraînent le plus de jours d'absence.





Graphique 1 : Nombre de lésions avec absence



Source : Statistiques CNEST, élevage porcin, 2002-2011

En général, le secteur des élevages comporte sensiblement les mêmes risques, soit élevés à très élevés. Le nombre plus élevé d'accidents sur les fermes laitières s'expliquent par le nombre d'élevages. Si on observe la gravité des blessures et leurs conséquences en comparant le nombre moyen de jours d'absence, les élevages porcins ne sont pas hors normes.

Un outil pour aider les éleveurs : la Mutuelle de prévention de l'UPA

Parrainée par l'UPA, la mutuelle de prévention intervient sur deux axes : la prévention et le suivi des réclamations. Les éleveurs qui adhèrent à une mutuelle de prévention voient leurs cotisations diminuer dès la 3^e année de façon importante. Même si les frais d'adhésion amènent une augmentation de la cotisation les deux premières années, plusieurs éleveurs se disent enchantés des résultats obtenus.

Comparaison des cotisations à payer

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du taux de cotisation pour un employeur qui a entrepris sa participation en 2013 dans la catégorie élevage de porcs, ovins et chèvres.

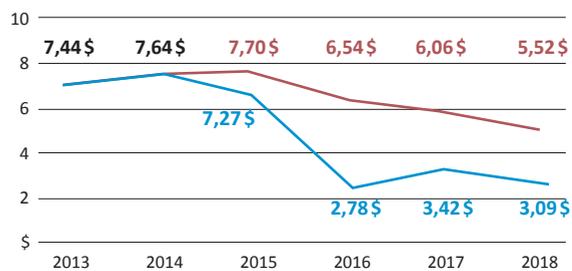
En se basant sur les données de 2013 à 2018, on peut voir que pour un employeur dont la masse salariale est 99 000 \$ l'avantage dépasse les coûts après 3 ans comme l'illustre le Tableau 1.

Graphique 2 : Moyenne de jours d'absence



Source : Statistiques CNEST, élevage porcin, 2002-2011

Taux de cotisation à la CNEST



— Taux de cotisation à la CNEST (hors mutuelle)
— Taux de cotisation à la CNEST (Mutuelle de prévention de l'UPA)

Source : Groupe conseil Novo SST

Tableau 1 Impact mutuelle net (économies prévues) pour une masse salariale 99 000 \$

	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6
Prime CNESST (hors mutuelle)	7 366 \$	7 564 \$	7 623 \$	6 475 \$	5 999 \$	5 465 \$
Prime mutuelle (estimée)	7 366 \$	7 564 \$	7 197 \$	2 752 \$	3 386 \$	3 059 \$
FRAIS MUTUELLE						
Fonds de prévention (6-\$ + 4,75% cotisation unitaire)	410 \$	419 \$	422 \$	368 \$	345 \$	320 \$
Frais NOVO SST (120\$+ 2,75% cotisation unitaire)	323 \$	328 \$	330 \$	298 \$	285 \$	270 \$
Total Frais	732 \$	747 \$	752 \$	666 \$	630 \$	590 \$
Prime mutuelle + frais	8 098 \$	8 311 \$	7 949 \$	3 418 \$	4 016 \$	3 649 \$
Impact mutuelle net	(732) \$	(747) \$	(326) \$	3 057 \$	1 984 \$	1 816 \$

Source : Groupe conseil Novo SST

Un programme de prévention personnalisé

En adhérant à la mutuelle, l'éleveur s'engage à mettre en place un programme de prévention. Ce programme de prévention personnalisé est le départ d'une démarche et d'une culture de prévention chez les employeurs et leurs travailleurs.

Le programme de prévention permet d'identifier les principales sources de danger. Il contient les normes et règlements à respecter pour éliminer ou contrôler ces dangers; les équipements de protection individuelle à utiliser pour protéger les travailleurs; les mesures de surveillance et d'entretien à appliquer ainsi que les besoins de formation à satisfaire et les moyens mis en place pour y arriver.

Un conseiller

Cette démarche peut paraître très contraignante au départ, mais tout au cours de sa mise en œuvre le conseiller accompagne l'éleveur et ses employés. Autre avantage non négligeable, le conseiller apporte un œil externe aux installations et aux façons de faire. Avec l'employeur, il élabore un programme de prévention personnalisé à l'entreprise en complétant les fiches d'actions spécifiques et aide à sa mise à jour annuellement. Il assiste l'employeur dans sa recherche de solutions pour rendre les équipements et les infrastructures conformes et sécuritaires. Avec l'employeur et les travailleurs, il élabore des méthodes de travail sécuritaires.

Le conseiller devient un motivateur auprès de l'employeur et de ses salariés pour qu'ils soient proactifs et sensibles aux questions de santé et sécurité à la ferme. Ces conseillers sont présents et disponibles dans toutes les fédérations régionales de l'UPA.

Témoignages d'éleveurs

Louise Lachance du groupe GEC ne minimise pas la complexité de la démarche, mais elle la considère positive pour son impact sur les accidents et les coûts qu'ils entraînent. La décision d'adhérer à la mutuelle de prévention était motivée par la mise en place d'un programme de protection pour les employés. Malgré certaines réticences, ces derniers s'y conforment assez bien. Les visites régulières du conseiller amènent des changements assez pointus qui améliorent la protection des employés et des contracteurs. Cet encadrement a pour effet une attention accrue de la part des employés à leur façon de travailler et évite les chutes et autres incidents.

Pour Benoit Magny, l'impact sur le taux de cotisation de son adhésion à la mutuelle de prévention en valait vraiment la peine. Depuis son adhésion au début des années 2000, il n'a eu, de mémoire, qu'une seule réclamation à la CNESST. Pour lui, la visite annuelle du conseiller, d'une durée de 3 à 4 heures, est bienvenue, et les employés sont sensibilisés à leur protection individuelle. ■

ÉVÉNEMENT

Marie-Claude Durand, agente aux communications et aux événements, Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière marie-claude.durand@aqinac.com

Le plus gros événement du secteur porcin au Canada présentera sa 5^e édition

Pour une 5^e année, l'événement se tiendra au Centre des congrès de Québec, les 11 et 12 décembre prochain. La filière porcine québécoise est en constante innovation et Le Porc Show, l'événement de la filière, l'est tout autant. Voici ce que vous réserve l'édition 2018 de l'événement.



11 décembre

Cette année, afin de bonifier le temps disponible pour rencontrer nos nombreux et diversifiés exposants, la zone kiosques ouvrira ses portes dès 15 h, et ce, jusqu'à 19 h 30. Le Porc Show est fier de présenter, dès 16 h, un panel regroupant trois importants producteurs de porcs. M. Luc Ménard, de l'entreprise F. Ménard inc., y sera à titre de producteur québécois, M. Claude Vielfaure, de l'entreprise HyLife, à titre de producteur canadien et M. Luc Dufresne, de l'entreprise Seaboard Foods, à titre de producteur américain. Ils viendront présenter leur réalité et leur vision de la production dans un contexte de marché mondial en constante évolution. C'est assurément un panel à ne pas manquer! Notez que cette portion de l'événement est offerte gracieusement à tous les gens inscrits à la journée conférences ou à la journée complète du Porc Show.

Vers 19 h 30, les gens seront invités à se rendre à l'un des restaurants sélectionnés de la semaine « Le porc du Québec » dans la Vieille Capitale afin d'y déguster cette viande exceptionnelle apprêtée de différentes façons par des chefs de la région.

12 décembre

Le comité conférences du Porc Show a encore frappé fort cette année avec ses 10 conférences bilingues portant sur des enjeux d'actualité et s'adressant à tous les maillons de la filière. Soyez-y!

Pour la deuxième fois, l'organisation du Porc Show a pris la décision de s'associer à l'organisme La Tablée des Chefs. Un montant sera remis à cette bonne cause pour l'occasion.

La portion festivités, toujours très appréciée pour son ambiance branchée et l'occasion unique de réseautage qu'elle représente, se tiendra à nouveau au Centre des congrès de Québec en soirée. Vous aurez à nouveau le privilège de déguster des bouchées de porc du Québec créées par des étudiants de Formation supérieure en cuisine de l'ITHQ. Plusieurs autres stations de dégustation, offrant le porc dans toutes ses saveurs ainsi que des vins, des bières et des spiritueux seront aménagées.

Le Porc Show, c'est tout cela et encore plus! Notez ces dates dès maintenant à votre agenda et participez au seul événement porcin vous permettant de rencontrer l'ensemble du secteur en une occasion unique. ■

Jean-Paul Laforest, Ph.D., professeur au Département de sciences animales | Université Laval, Frédéric Guay, Ph.D., professeur au Département des sciences animales | Université Laval, Cécile Crost, Ph.D, coordonnatrice au Centre de recherche en infectiologie porcine et avicole | CRIPA

LE POIDS PRÉSEVRAGE DES PORCELETS

La clé du pronostic santé

Une étude parue en 2018 sous la supervision du Centre de recherche en infectiologie porcine et avicole (CRIPA) est venue renforcer l'observation voulant que, pour les porcelets ayant un poids santé postsevrage, l'impact positif d'un additif ne sera pas aussi remarquable que celui chez des porcelets qui ont un faible poids postsevrage.



Les productions animales font face à divers défis. Sans cesse, il faut améliorer les performances de production afin de garantir la rentabilité de chaque élevage, tout en bonifiant le bien-être animal, et minimiser l'empreinte environnementale. De plus, les consommateurs plus informés de l'actualité touchant leur santé désirent aussi s'assurer que les animaux consomment et sont exposés à des substances dites « naturelles » qui sont tout aussi recommandables pour une utilisation chez l'humain.

Avec les nouvelles normes de réduction de l'usage des antibiotiques en élevage, la course au développement d'additifs alimentaires et d'antimicrobiens de rechange en vue de maintenir les animaux en santé va bon train. Parmi les additifs prometteurs, la science a du mal à identifier des substances aussi efficaces que des antimicrobiens. Notez que les chercheurs évaluent l'impact positif d'un additif alimentaire en analysant les modifications de la composition microbienne de la flore intestinale des porcs (le microbiote) ou en regardant

l'impact sur la réponse inflammatoire en cas d'infection. Et c'est exactement à cause de la diversité microbienne de ce microbiote que les chercheurs ont des difficultés à reproduire les résultats positifs d'un laboratoire à un autre. Un point fondamental soulevé dans un article paru dans *Vet Immunol Immunopathol* (2016 Dec; 182:136-149) montre que pour les porcelets ayant un poids santé postsevrage, l'impact positif d'un additif ne sera pas aussi remarquable que celui chez des porcelets qui ont un faible poids postsevrage.

Poids et gain à la naissance

Cette observation est renforcée par une étude parue en 2018, menée sous la supervision d'un membre du Centre de recherche en infectiologie porcine et avicole (CRIPA) : le chercheur Frédéric Guay de l'Université Laval. Depuis que des truies hyperprolifériques sont entrées dans les élevages, de nombreuses questions concernant l'impact sur la croissance et la mortalité des porcelets issus de ces portées sont posées. Avec l'aide du professeur Jean-Paul Laforest, d'Isa-

belle Lachance et de Lucie Galliot, a été validé un modèle mathématique permettant d'identifier les facteurs facilement mesurables à la ferme prédisant la chance pour chaque porcelet d'avoir une bonne croissance sans mortalité présevrage. Ils ont testé leur modèle avec des données issues de deux fermes commerciales en utilisant les données mesurées sur 3 274 porcelets. Ils ont ainsi mis en évidence que le poids à la naissance et le gain de poids à 24 h de vie sont les principaux facteurs influençant la croissance et la mortalité pré-sevrage des porcelets.

À titre indicatif, le nombre de gestations pour une truie, la taille de la portée à 24 h et l'assistance manuelle à la naissance sont aussi d'autres indicateurs de la mortalité avant sevrage. ■

Source : *Anim Reprod Sci.* 2018 Jan; 188:57-65. *Modelling piglet growth and mortality on commercial hog farms using variables describing individual animals, litters, sows and management factors.* Galliot L, Lachance I, Laforest JP, Guay F.

USAGE DES ANTIBIOTIQUES

Bilan du pilote de 2017 et rapport comparatif individuel

La résistance des bactéries aux antibiotiques est un problème mondial. Pour préserver l'efficacité des antibiotiques, il faut réduire l'usage à ce qui est strictement nécessaire, tant en santé humaine que pour les différentes productions animales. Si on veut réduire l'usage des antibiotiques, il faut être capable d'en mesurer l'usage pour connaître la situation actuelle, repérer des zones où des progrès sont réalisables et identifier les meilleures manières de le faire. C'est dans ce cadre que les Éleveurs de porcs du Québec ont mandaté la Chaire de recherche en salubrité des viandes (CRSV) pour réaliser un projet pilote de surveillance au Québec.

Le projet

Une application a été conçue pour collecter les données d'usage des antibiotiques. On s'intéresse à l'usage des antibiotiques dans les moulées (quantité utilisée, présence ou non de prémix, dosage) ainsi qu'aux achats de médicaments hydrosolubles et injectables pour une période donnée. Le projet pilote a testé cette application en 2017 dans 110 élevages. Comme un élevage peut avoir plusieurs stades de production, ces 110 sites comprennent 31 sites avec une maternité, 41 sites avec des poupons et 81 sites avec des porcs à l'engrais.

Les résultats

Avec ce projet, on a la première image au Québec de l'usage des antibiotiques en maternité et en pouponnière. Un portrait de l'usage des antibiotiques en engraissement a déjà été réalisé en 2013. On peut désormais s'y comparer.

Un porc sera le plus exposé aux antibiotiques en pouponnière, moins en engraissement et peu en maternité. Les antibiotiques sont majoritairement consommés dans la moulée en pouponnière et en engraissement, alors que les

porcelets sous la mère reçoivent des antibiotiques par voie injectable. En moyenne, un animal séjourne 45 jours en pouponnière et 114 jours en engraissement. Pour l'ensemble des sites du pilote (utilisateurs et non-utilisateurs d'antibiotiques), les porcs consomment des antibiotiques de catégorie 2 et 3 (c.-à-d. des antibiotiques moyennement importants et importants pour la santé humaine, cf. tableau 1) dans la moulée, pendant en moyenne 70% de la durée de la pouponnière (soit 31,5 jours) et 24% de celle de l'engraisement (soit 27,4 jours). La phase de pouponnière est une période délicate de la vie du porcelet qui explique une plus grande consommation d'antibiotiques.

Cette collecte de données mesure une grande variation de l'utilisation des antibiotiques d'un élevage à l'autre. Dans l'étude, les sites invités à participer ont été tirés au hasard. Certains sites produisaient des porcs sans antibiotiques et avaient une consommation minimale d'antibiotiques, consommation constituée d'antibiotiques injectables qui sont utilisés lorsqu'un animal est malade et qu'il doit être traité pour des raisons de

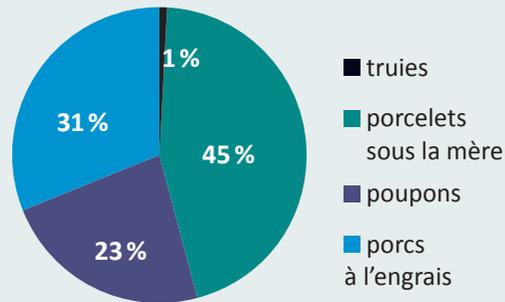
bien-être animal. L'animal est alors sorti de la production sans antibiotiques. D'autres sites ont pu avoir des problèmes de santé nécessitant une plus grande utilisation d'antibiotiques. Cette variation pourrait également s'expliquer par une sensibilisation d'une partie des éleveurs à un meilleur usage des antibiotiques où à la substitution de l'usage de certains antibiotiques par un vaccin. Il est possible de comparer l'usage des antibiotiques dans la moulée en engraissement avec l'étude réalisée en 2013. Chez les porcs en engraissement, la durée moyenne d'utilisation des antibiotiques dans la moulée (en % du temps de l'engraisement) a baissé significativement de 43,8% en 2013 à 24,4% en 2017 (test de Wilcoxon, $p < 0.001$).

Les antibiotiques utilisés dans l'eau de boisson et par injection sont principalement des antibiotiques de catégorie 2. Le nombre de traitements par voie injectable au cours de la vie d'un porc est plus important au stade de porcelet sous la mère, puis diminue nettement en pouponnière et en engraissement où on préfère les traitements dans la moulée et dans l'eau.

Consommation des antibiotiques de catégorie 1

Répartition des bouteilles vendues pour une entreprise selon la catégorie d'animaux.

Les antibiotiques de catégorie 1 sont très importants pour la santé humaine et ne doivent pas être utilisés pour la prévention de maladie, mais plutôt être réservés pour le traitement des animaux malades.



Il est difficile de se comparer avec d'autres régions du Canada ou des États-Unis, car il n'y a pas de données similaires disponibles actuellement. Des études sont cependant en cours et leurs résultats devraient être disponibles en 2018.

Le PICRA publie des données sur l'usage des antibiotiques dans la moulée chez le porc en engraissement. Au Québec, il note également une diminution de l'usage des antibiotiques de catégorie 2 et 3 (voir Porc Québec, décembre 2017. Pp. 52-53). On pourra mesurer l'évolution de l'usage au Québec pour toutes les catégories d'animaux grâce à des mesures subséquentes.

Tableau 1 Classification canadienne des antibiotiques selon leur importance en santé humaine

	Exemples d'antibiotiques	Utilisation
Catégorie 1 Très haute importance en médecine humaine	Excenel, Exceede, Ceftiocyl, Eficur, Excenel RTU, Baytril	Injection seulement
Catégorie 2 Haute importance en médecine humaine	Apralan, Neomed 325, Gentocin, Neo-chlor, Neo-tetramed, Lincomix, Linco-spectin, Penicillin, Tylan, Pulmotil, Tilmovet, Stafac, Bimotrin, Borgal	Moulée, eau, injection
Catégorie 3 Importance moyenne en médecine humaine	Nufloor, Denagard, Bacitracin, Sulfa, Aureomycin, Chlor 100, Liqamycin, Tiamulin, Spectam	Moulée, eau, injection

Antibiotiques d'importance médicale

Les bénéfices du projet pour un participant

Les entreprises qui ont participé à ce projet ont reçu un rapport permettant de faire le bilan chiffré de leur usage d'antibiotiques et de comparer leur performance à celle des autres entreprises du pilote. Ce rapport comprend deux indicateurs : la durée d'utilisation des antibiotiques dans la moulée (% de la durée moyenne du cycle) et le nombre de jours théoriques de traitement ou nDDDvet pour 1 000 porcs et par jour (cet indicateur se calcule en divisant une quantité d'antibiotique consommée par une dose type d'utilisation pour un poids type d'animal, ce nombre est ensuite standardisé pour 1 000 animaux-jours (c.-a.-d. pour 1 000 animaux par jour).

Jours théoriques de traitement (nDDDvet/ 1 000 animaux jours)

Cet indicateur est très utile pour évaluer l'usage des antibiotiques à partir des données d'achat pour les hydrosolubles et injectables, principalement parce qu'on n'enregistre pas précisément les différents traitements administrés. Le nombre de DDDvet est moins indispensable pour la mesure de l'usage dans la moulée pour lequel les durées d'utilisation réelles sont déjà connues. Cependant, le fait de conserver le même outil de mesure permet de comparer l'usage relatif des différentes voies d'administration. Le nombre de jours théoriques de traitement (nDDDvet/1 000 animaux-jours) permet une meilleure estimation de l'exposition des animaux aux antibiotiques que les grammes/animal, car il tient compte de la puissance de chaque antibiotique. En effet, pour un porc de 45 kg, il faut 1 g de tétracycline par jour de traitement alors qu'il faut 0,14 g de ceftiofur (Excenel) par jour de traitement. Le nDDDvet/1 000 animaux-jours compare les antibiotiques sur la base des jours d'expositions ce qui n'est pas le cas des grammes.

Le rapport présente également un objectif à atteindre : la réduction de la durée d'utilisation des antibiotiques de catégorie 2 ou 3 dans la moulée. Il positionne aussi les sites selon trois catégories (rouge / jaune / vert) selon leur performance face à cet objectif. L'endos du rapport (non présenté ici) fait un rappel des quantités de moulées et des achats d'hydrosolubles et d'injectables utilisés pour préparer le rapport.

Un premier portrait pour comparer

Bref, l'application élaborée permet la validation des données dès leur entrée. Ceci a permis de récolter des données de qualité et de produire un rapport pour chacun des sites du projet pilote. Ce projet est une première au Canada et a permis de dresser un premier portrait de l'usage des antibiotiques aux différents stades de production au Québec. L'état des lieux en 2017 servira de base de référence et de comparaison lors des prochaines enquêtes du même type. ■

Piste pour bâtir une stratégie contre la rareté de la main-d'œuvre

Le secteur agricole n'est pas le seul à vivre la rareté de la main-d'œuvre. Les défis sont importants, car l'appropriation du rôle de gestionnaire en ressources humaines dans de petites entreprises est essentielle pour attirer et retenir les bons travailleurs, qu'ils soient locaux ou travailleurs étrangers temporaires (TET). Des solutions sont à la portée, que l'on pense aux PAMT, au projet FermEmploi d'AGRIcarrières, et aux centres d'emplois agricole.

Toutes ces ressources permettent de maximiser les chances des producteurs de s'en sortir indemnes, par l'embauche locale, par une bonne intégration et par la formation et la rétention des travailleurs. Et vous, comment confronterez-vous la rareté de main-d'œuvre?

Si vous avez l'impression d'en entendre parler davantage depuis quelques mois, ce n'est pas un hasard. Deux facteurs principaux expliquent cette situation : le facteur démographique et la vigueur de l'économie.

La démographie : quand la réalité nous rattrape

Une partie de ce que le Québec va vivre au cours des prochaines années tire son origine de l'après-guerre, terminée en 1945, qui a généré dans les pays occidentaux, une période intense de naissances pendant près de vingt ans. Cette génération, appelée « baby-boomer » concrétise leur projet de retraite.

Depuis quelques mois, nombreux sont les secteurs économiques et les régions qui décrivent leur détresse par rapport au manque de travailleurs disponibles, et, il faut le dire, ce n'est que le début. Ainsi, s'il y avait en 2008 quatre jeunes qui entraient sur le marché du travail pour un travailleur quittant pour la retraite, ce chiffre s'est inversé en quelques années. Aujourd'hui, la tendance est davantage celle-ci : un jeune qui entre sur le marché du travail pour quatre travailleurs qui le quittent.

Les politiques favorisant la natalité et l'immigration sont insuffisantes. Conséquemment, le Québec dispose d'une population active en âge de travailler (15 à 64 ans) parmi les plus âgées en Occident, ce qui affectera la capacité de développement des entreprises.

Conjoncture économique favorable

Un second facteur qui influence cette rareté en 2018 tient à une conjoncture économique très favorable, et ce, depuis la récession de 2009. Il s'est créé depuis deux ans plus de 120 000 emplois, ce qui a fait chuter le taux de chômage dans presque toutes les régions de 8 % à près de 5 ou 6 %, certaines régions étant près de 3 ou 4 %, soit le plein emploi. On est loin du 15 % du début des années 1980!

Le secteur agricole : trois défis et autant des pistes de solutions

La baisse de main-d'œuvre disponible influence déjà trois types de besoins du secteur agricole :

1. Les producteurs en raison de leur besoin de disposer d'une relève.
2. Les travailleurs saisonniers, en particulier pour le milieu horticole.
3. Les emplois annuels qui requièrent du personnel qualifié et moins qualifié comme pour les fermes en production porcine.

La relève des producteurs : un défi majeur

Ainsi, les données récentes de 2016 concernant les producteurs montrent que le groupe d'âge des 55 et plus est passé au plan canadien de 48,3 % à 54,5 %. Au Québec, les programmes de relève ont un effet favorable, l'âge moyen des producteurs québécois est le plus faible à 52,9 ans par rapport à 55 ans ailleurs. La proportion des femmes est grimpée à 28,7 %, une hausse de 3 % par rapport à 2011 et supérieure à la moyenne canadienne (26 %). Néanmoins, des milliers d'agriculteurs prendront leur retraite dans la prochaine décennie, et il semble que moins du quart des entreprises agricoles ont défini une relève familiale. Parmi les ressources qui accompagnent ces défis : des politiques mises en place pour le transfert de fermes, des organismes proactifs positifs tels que la Fédération de la relève agricole (FRAQ), des programmes de formations initiales et continues adaptées, etc. Une des clés d'une succession d'entreprise réussie est de bien planifier celle-ci.

La disponibilité de main-d'œuvre saisonnière : presque stabilisée

Plus d'une dizaine de secteurs de production végétale dépendent de la disponibilité de dizaines de milliers de travailleurs saisonniers. Certains secteurs de culture intensive dépendent de travailleurs engagés qui n'ont pas peur des longues journées afin de maintenir des marges bénéficiaires positives.

Les entreprises nécessitant de la main-d'œuvre saisonnière sont probablement celles qui ont vécu, dès le début des années 2000, la rareté de main-d'œuvre. Une partie significative de leur solution a été de compenser par l'utilisation accrue des programmes de travailleurs étrangers temporaires (TET), passant de 1 000 en 2001, à plus de 10 000 en 2016. Malgré la rigidité des programmes favorisant la venue de travailleurs étrangers, les représentations des dernières années auprès des autorités ont facilité la venue de ces travailleurs. Les exigences pour en disposer sont élevées (coûts, hébergement, langue, délais et exigences administratives, soutien aux déplacements, incertitudes, etc.), mais il s'agit du prix à payer pour survivre, voire une opportunité de développement pour plusieurs entreprises.

Les centres d'emplois agricoles (CEA) et le service Agrijob dans la région de Montréal, grâce au soutien d'Emploi-Québec et du MAPAQ, continuent leur effort complémentaire aux TET, en appuyant près de 1 000 employeurs à disposer de main-d'œuvre occasionnelle pour quelques mois, semaines ou jours. Ces efforts permettent de diversifier les bassins de main-d'œuvre d'une entreprise, sans mettre « tous ses œufs dans le même panier ».

Pouvoir les postes d'ouvriers qualifiés locaux : c'est possible!

La force de travail des deux tiers des fermes québécoises repose sur le producteur et leurs proches. L'autre tiers constitue de la main-d'œuvre dite « non-apparentée ». Le secteur de la production porcine doit pouvoir compter sur quelques milliers de travailleurs disponibles, fiables et compétents. La gestion de l'alimentation et les soins des animaux ne s'improvisent pas. Les employés sont les premiers alliés des producteurs pour appuyer la qualité et la constance de la production de l'entreprise.

AGRlcarrières, avec le soutien de ses partenaires, agit depuis plus de vingt ans en faveur de solutions valorisant la disponibilité de main-d'œuvre locale autour de trois axes : attraction, développement, rétention. Reprenons chacun des axes.

Recourir à des employés locaux et compétents : des solutions proposées

AGRlcarrières, avec la coordination des douze centres d'emploi agricole (CEA), est présent afin de faire connaître et valoriser les emplois du secteur auprès des acteurs des milieux scolaires, de l'emploi et du communautaire. Les efforts visent à attirer des jeunes, plus de femmes, de nouveaux immigrants, les 55 ans et plus, et toute autre clientèle intéressée par l'agriculture, selon les postes à combler. Grâce notamment au site www.emploiagricole.com, les CEA reçoivent des milliers de candidatures. C'est plus de 400 postes annuels (dont 25 % dans le secteur porcine) qui ont été pourvus l'an dernier par ce précieux moyen à la portée des producteurs, sur tout le territoire du Québec. Nombreux candidats qui n'ont pas d'expérience peuvent très bien pourvoir des postes non qualifiés, alors que d'autres souhaitent accéder à un métier qualifié et progresser dans l'entreprise. Plus d'un million de Québécois changent d'emploi chaque année. Pourquoi ne pas créer les conditions pour en attirer?

Disposer de ressources humaines compétentes

Les diplômés des programmes d'études sont soit issus de familles agricoles, soit totalement extérieur au secteur, mais quoiqu'il en soit, ils sont clairement insuffisants en nombre pour répondre aux besoins des producteurs. C'est alors qu'entrent en jeu les cinq programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) disponibles en agriculture. C'est une formule de compagnonnage structurée, simple et flexible qui permet de développer et de reconnaître les compétences liées à l'exercice quotidien d'un métier à partir du transfert de savoir-faire de l'employeur ou d'un employé expérimenté vers un employé salarié nommé apprenti. Des crédits d'impôt remboursables et des outils d'accompagnement sont disponibles. Dans le secteur porcine, plus de 750 participants ont adhéré au PAMT d'ouvrier en production porcine depuis sa création, et près de la moitié ont été certifiés à ce jour.

Puisque la main-d'œuvre expérimentée est rare, un second programme structurant a été conçu récemment. Appelé FermEmploi, le programme vise à attirer 80 candidats intéressés, entre autres par la production porcine, les initier au milieu d'emploi sur une période de quatre mois, les développer comme ouvrier spécialisé par l'entremise du PAMT, et enfin, assurer leur rétention. La formule comporte de multiples avantages pour l'employeur :

- Soutien gratuit pour le recrutement, pour la formation et l'intégration en emploi.
- Remboursement progressif du salaire de l'employé pendant 24 semaines.
- Opportunité de main-d'œuvre locale, autonome et regain de vitalité pour la région (ex. : immigrants venant s'installer avec leur famille).

Retenir la main-d'œuvre par de bonnes pratiques de ressources humaines

Le dernier axe de solutions vise la rétention de la main-d'œuvre par de bonnes pratiques en ressources humaines. Basés sur des consultations exhaustives, les constats d'AGRlcarrières ont mené à appuyer les CEA afin d'ajouter à leur mandat un rôle-conseil auprès des employeurs en matière de gestion des RH. Que ce soit par le développement d'outils adaptés aux réalités de l'entreprise, par un coaching sur des aspects particuliers, les conseillers spécialisés en RH des CEA peuvent vous appuyer concrètement. Les services peuvent être appuyés par les mesures du réseau Agri-conseil et d'Emploi-Québec. ■



FermEmploi

Récolte de talents!

LE 25 SEPTEMBRE À VOTRE AGENDA! AGI DU CDPQ



C'est un rendez-vous le 25 septembre prochain, pour l'AGI du Centre de développement du porc du Québec inc. Réservez votre journée, on vous parlera « Recherche et développement » mais aussi « Bien-être... chez l'humain » !

Lieu : Centre de congrès et d'expositions de Lévis ■

Une occasion de réseautage

Chaque année, notre AGI est aussi un rendez-vous pour un grand nombre d'intervenants et de producteurs agricoles, vous offrant une occasion de réseautage incontournable.

Joignez-vous à nous, le 25 septembre, pour une journée efficace et productive dans une ambiance conviviale!

Les détails sur la programmation de la journée et l'inscription suivront prochainement sur notre site Internet (www.cdpq.ca). Demeurez à l'affût de nos nouvelles, ou abonnez-vous à notre bulletin de nouvelles. Pour vous abonner à notre bulletin, contactez Johanne Nadeau (jnadeau@cdpq.ca). ■

UNE ANNÉE RECORD EN RÉALISATION DE PROJETS

Au cours de la dernière année, le CDPQ a réalisé un nombre record de projets de recherche et de développement. Plus de 20 projets sur la table de travail, répartis dans l'ensemble de nos champs d'expertises, dont plusieurs seront complétés en 2018.

Demeurer informé de tout ce qui est réalisé en R&D est un défi et votre temps est précieux. C'est pourquoi notre équipe vous prépare une journée d'information efficace et stimulante afin de vous transmettre les faits saillants et détails marquants pour l'ensemble de nos projets réalisés. Une occasion unique de vous informer d'un grand nombre de projets réalisés avec divers partenaires québécois et canadiens. Ce sera aussi un grand plaisir de répondre à vos questions et d'échanger avec vous. ■

Le bien-être animal c'est important, mais le vôtre et celui de vos employés aussi !

Dans un marché compétitif où la main-d'œuvre a plusieurs options, le plaisir et le bonheur au travail est un aspect majeur à considérer au sein de votre entreprise pour vous démarquer de vos concurrents. De plus, les recherches démontrent le lien étroit entre bonheur et productivité.

La conférencière Pierrette Desrosiers sera des nôtres pour vous apprendre, entre autres, à mieux évaluer le niveau de bonheur de vos employés et encore mieux, savoir comment augmenter leur cote de bonheur, ainsi que la vôtre au travail comme dans la vie !

Mme Desrosiers est une psychologue, conférencière et coach d'affaires reconnue au Canada, spécialisée auprès des entreprises agricoles.

Titre de la conférence : « Quand le bonheur prend le champ ». ■

RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

Améliorer votre bilan carbone...et financier



Dans le cadre de leur démarche de responsabilité sociale, les Éleveurs de porcs du Québec se sont engagés à favoriser l'adoption de bonnes pratiques à la ferme en matière de gestion des émissions de gaz à effet de serre. Pourquoi est-il important de les réduire et quelles sont les solutions gagnantes-gagnantes pour le bilan carbone et le portefeuille d'un éleveur? Voici un tour d'horizon de la question.

L'ajustement de l'alimentation des porcs, la gestion et l'entreposage adéquats du lisier, le choix du moment de l'épandage, la valorisation du méthane et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments sont toutes des façons de diminuer les émissions de GES de la production de porcs. En adoptant ces pratiques, les éleveurs peuvent notamment réaliser une plus-value en réduisant les coûts d'alimentation de leur troupeau, de l'épandage des lisiers, du chauffage de leurs bâtiments et de la fertilisation de leurs cultures.

De plus, ce faisant, ils contribuent à atteindre les objectifs provincial et fédéral de réduction fixés en phase avec nos engagements internationaux. En décembre 2015, les nations du monde se sont rassemblées à Paris et ont conclu un accord pour combattre le réchauffement planétaire. Le Canada en est signataire et par conséquent doit d'ici 2030 réduire ses émissions de 30 % sous les niveaux de 2005. Le Québec s'est fixé, pour la même année, une cible encore plus audacieuse : 37,5 % de réduction par rapport à ses émissions de 1990.

Le cycle de vie de la production de porcs génère des émissions équivalant à près de 4 % des émissions de GES de la

Production de porcs et GES

Les gaz à effet de serre (GES) sont des substances contribuant au réchauffement global de la planète. Lorsqu'elles sont émises, elles absorbent la chaleur du soleil et causent ce que l'on appelle les changements climatiques. Le principal GES est le dioxyde de carbone (CO_2), notamment émis lorsque l'on brûle des carburants fossiles (ex. : essence, diesel, mazout, gaz naturel). En agriculture, d'autres GES sont importants : le méthane (CH_4), s'échappant du système digestif des bêtes et de leur lisier, ainsi que les émissions d'azote sous forme d'oxyde nitreux (N_2O) découlant de la fertilisation des champs. Ces deux gaz sont émis en moins grande quantité à la ferme que le CO_2 , mais contribuent beaucoup plus aux changements climatiques, respectivement 25 et 298 fois plus. Ainsi, l'émission d'un kilogramme de méthane équivaut à celle de 25 kilogrammes de CO_2 , ou 25 kg CO_2 équivalent, l'unité commune employée pour comptabiliser les GES.

province. Les Éleveurs de porcs du Québec se sont engagés dans une démarche de responsabilité sociale incluant des mesures en lien avec les GES, dont celles de mesurer la performance environnementale du secteur et de promouvoir l'adoption de bonnes pratiques à la ferme.

Comment les Éleveurs de porcs du Québec peuvent-ils démontrer leur leadership au chapitre de l'environnement et contribuer à l'atteinte de la cible de réduction de GES du Québec? Pour répondre à cette question, il faut d'abord en savoir plus sur les émissions de GES de la production porcine.



BILAN CARBONE DE LA PRODUCTION DE PORCS

Un bilan carbone consiste à effectuer l'inventaire de toutes les émissions de GES en lien avec la fabrication d'un produit, de l'extraction des matières premières à sa sortie de la manufacture. Pour le porc, cela implique la production des aliments pour les animaux, l'élevage et l'abattage.

Quelles étapes sont les principales sources de GES?

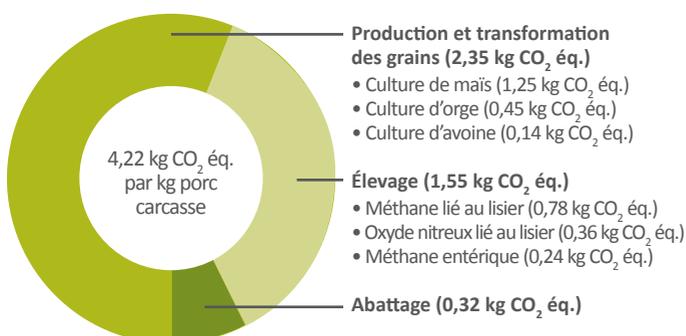
L'alimentation des porcs occupe une place importante dans le bilan carbone de la production porcine. La culture des grains, avec la production et l'utilisation de fertilisants, ainsi que l'utilisation de la machinerie dans les champs, est une activité générant des GES.

Les lisiers entreposés dans la fosse et épandus au champ sont d'importantes sources de méthane et d'oxyde nitreux, des GES bien plus puissants que le CO₂. La combustion de carburant fossile pour le chauffage, le transport et le fonctionnement des moteurs et des pompes génère quant à elle des émissions de CO₂.

Le bilan carbone ne s'arrête cependant pas là. Des émissions ont également lieu lors de la production des intrants achetés par la ferme. Effectuer le bilan carbone de la production porcine au Québec signifie d'ajouter l'ensemble des quantités de GES émises durant toutes ces activités.

En 2016, les experts du Groupe AGÉCO ont fait l'exercice. Le bilan carbone de la production porcine au Québec pour l'année 2015 était de 4,22 kg CO₂ éq. par kg de porc carcasse. À titre de comparaison, cela équivaut aux émissions du tuyau d'échappement d'une voiture qui parcourt 23 km. Les résultats du bilan sont la base pour l'élaboration de bonnes pratiques visant la réduction de GES.

Figure 1 : Contribution aux émissions de GES associées à la production d'un kilogramme de porc carcasse



BONNES PRATIQUES

Les recommandations suivantes constituent des pistes de réduction de GES pour les éleveurs de porcs.

Alimentation

Une première option est de choisir des aliments qui ont un plus faible bilan carbone, lorsque disponibles. En particulier, les ingrédients qui sont des résidus valorisés d'autres industries comme la drêche de maïs issue des distilleries, les farines de pain et de biscuit ou le gru de blé génèrent peu d'émissions de GES comparés aux aliments traditionnels comme le maïs, l'orge et l'avoine. De plus, leur utilisation peut générer des économies substantielles, une situation gagnant-gagnant pour l'économie et l'environnement.

En outre, l'absorption des nutriments par le système digestif des porcs variant selon les aliments, elle influence l'efficacité de l'alimentation et du même coup les émissions associées à la gestion du lisier. Ainsi, une alimentation adaptée au stade de croissance des porcs, c'est-à-dire contenant les bons apports en nutriments, va diminuer l'excrétion de nutriments ingérés en trop, dont les protéines contenant de l'azote. Moins d'azote dans les lisiers signifie moins d'émissions d'oxyde nitreux. Des techniques de regroupement des porcs par sexe et stade de croissance rendent possible une alimentation plus adaptée. Aussi, l'utilisation de suppléments alimentaires sert à ajuster la teneur en acides aminés essentiels en complément à une diminution de la teneur en protéines brutes des moulées.

Il est donc essentiel d'évaluer tout changement à l'alimentation des porcs dans sa globalité pour éviter de déplacer les impacts d'une étape de production vers une autre. Les outils mis en ligne par les Éleveurs comme le logiciel du bilan alimentaire peuvent servir à réaliser ces analyses¹.

Certaines techniques permettent également de réduire les pertes de moulées, par exemple les distributeurs automatiques de concentrés (DAC) ou réfectoires autobloquants. La réduction des pertes permet d'améliorer la conversion alimentaire globale des animaux, un paramètre sensible pour le bilan carbone des porcs.

Entreposage et épandage des lisiers

Les lisiers sont source de deux puissants GES : le méthane et l'oxyde nitreux. Les moyens d'en diminuer les émissions diffèrent. La vidange fréquente de la fosse, particulièrement au printemps, permet de limiter la production de méthane qui est à son maximum durant les périodes chaudes de l'année. Dans certains cas, les séparateurs « liquide-solide » permettent d'éviter des émissions. Lorsque les solides sont séparés, ils peuvent être compostés, diminuant ainsi la décomposition en absence d'oxygène (anaérobie) à l'origine du méthane. Cette technique peut être intéressante économiquement lorsque le lisier doit être transporté sur de grandes distances. Une autre option, nécessitant de couvrir la fosse, est la captation du méthane afin de le détruire ou de le valoriser. Dans le premier cas, simplement brûler le méthane en CO₂ est bénéfique pour les changements climatiques, ce dernier étant un GES moins puissant. De plus, la chaleur générée par la combustion peut être utilisée pour le chauffage et éviter l'utilisation de combustibles fossiles. Il est à noter que le coût de la valorisation du méthane est encore élevé par rapport à ses bénéfices. Cependant, l'augmentation du prix du carbone pourrait rendre intéressante cette pratique dans les années à venir.

Pour les oxydes nitreux, les émissions ont lieu au champ et dépendent du moment et de la technique d'épandage. Il est recommandé d'incorporer le lisier au sol, le plus rapidement après l'épandage, évitant l'émission des composés volatils nitreux. De plus, un épandage en phase avec les besoins en azote des cultures raccourcit le temps de présence des nutriments dans le sol et contribue à diminuer la production d'oxyde nitreux par les micro-organismes. En retour, ces pratiques peuvent contribuer à augmenter les rendements des cultures et diminuer l'achat de fertilisants synthétiques. Ils contribuent également à réduire les odeurs et les risques de ruissellement vers les eaux de surface.

Le type de plancher utilisé dans la porcherie, la technique de nettoyage et sa fréquence peuvent également influencer les émissions de ce gaz. Les planchers lattés et partiellement lattés peuvent limiter les émissions de N₂O en réduisant la superficie de contact des lisiers avec l'air. De plus, un nettoyage fréquent limitera les émissions de méthane qui peuvent résulter de l'entreposage du lisier sous le plancher. En revanche, la litière épaisse augmente les émissions de N₂O, mais ces émissions sont plus que compensées par la réduction d'émissions de méthane. La



L'optimisation de l'alimentation permet des réductions de GES, ainsi que des économies.

performance de chaque type de plancher dépend des conditions d'opération des fermes. L'avis d'experts pourra prendre en compte l'ensemble des éléments de la gestion des lisiers à la ferme et recommander les solutions les plus efficaces.

Efficacité énergétique de la ferme

Une part de l'énergie consommée à la ferme provient de combustibles fossiles. Il en résulte des émissions de GES. Plusieurs opportunités de réduction sont donc en lien avec la performance des bâtiments : améliorer l'isolation, utiliser des lampes à basse consommation tout en favorisant la lumière naturelle, utiliser des moteurs à énergie électrique plutôt qu'à énergie fossile. Selon les différents programmes en efficacité énergétique (ex. : Energy Star, LEED et Novoclimat), il est raisonnable de viser des réductions de 25 % de la consommation d'énergie pour un nouveau bâtiment par rapport à un ancien design. Il existe également des concepts de fermes dites à consommation énergétique nette zéro (Net zero energy) : elles produisent autant ou plus d'énergie renouvelable qu'elles n'en consomment. Ces fermes peuvent réaliser cet exploit en utilisant un mélange de solutions comme une isolation accrue, le solaire passif, les panneaux solaires photovoltaïques, la géothermie et la biométhanisation des lisiers. Sans nécessairement viser l'objectif Net Zero Energy, les producteurs peuvent incorporer certaines de ces innovations pour réduire leur facture énergétique à long terme.

RÉDUCTIONS ATTENDUES

Plusieurs bonnes pratiques en termes de GES sont disponibles, mais ne sont pas toutes égales quant à leur potentiel de réduction. Une étude récente commandée par les Éleveurs de porcs du Québec et réalisée par le Groupe AGÉCO a estimé les réductions pouvant résulter de trois d'entre elles, toutes liées à la modernisation des bâtiments : la réduction des pertes d'alimentation, l'optimisation du type de plancher et l'augmentation de l'efficacité énergétique. Il en est ressorti que le potentiel de réduction associé uniquement à la modernisation des bâtiments est significatif : il varie de 4 à 11 % du bilan carbone total de la production de porcs au Québec. Le potentiel de réduction le plus intéressant est lié à l'alimentation. Cet aspect est d'autant plus intéressant sachant que les aliments peuvent représenter jusqu'à 60 % des coûts de production du porc : une situation gagnant-gagnant pour l'environnement et l'économie.

Le renouvellement du parc immobilier de l'industrie porcine est l'occasion de réduire les GES et les coûts liés à l'alimentation, la gestion des lisiers et la consommation énergétique du bâtiment.

SOUTIEN FINANCIER

Des ressources financières sont disponibles afin d'appuyer les investissements nécessaires pour la réalisation de telles mesures de réduction. Le gouvernement du Québec a lancé en 2017 son Plan de soutien aux investissements en agriculture contribuant à l'adaptation des entreprises en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique, décliné en trois programmes de service-conseil, investissement pour la modernisation et aide au financement.

Une autre source de financement possible est celle des crédits compensatoires. Le marché du carbone en place au Québec permet la vente de permis d'émissions issues de réductions dans le secteur agricole. Pour le moment, seul le recouvrement de fosses à lisier dans le but de détruire les émissions de CH_4 est admissible. Les coûts liés à l'administration des crédits compensatoires favorisent cependant les projets de grande envergure.

« Le potentiel de réduction le plus intéressant est lié à l'alimentation. Cet aspect est d'autant plus intéressant sachant que les aliments peuvent représenter jusqu'à 60 % des coûts de production du porc : une situation gagnant-gagnant pour l'environnement et l'économie. »



QUOI RETENIR?

Plusieurs pratiques existent afin de réduire ses impacts sur les changements climatiques, chacune ayant un potentiel de réduction et un coût différents. De façon générale, les résultats du bilan carbone du porc montrent qu'une ferme plus productive et efficace génère moins de GES sur l'ensemble de son cycle de vie (production et transformation des grains, élevage, abattage). C'est pourquoi en plus des pratiques discutées dans cet article, toute action contribuant à augmenter la productivité, incluant les mesures en biosécurité permettant d'améliorer la santé des troupeaux, ont le potentiel de réduire le bilan carbone à la ferme.

Le tableau sommaire présente un résumé de bonnes pratiques à la ferme avec une évaluation approximative des coûts et des bénéfices en matière de réduction des GES sur l'ensemble du cycle de vie de la production de porcs. Ces estimations peuvent varier grandement selon les conditions propres à chaque ferme, mais permettent aux producteurs d'entamer une réflexion sur les pratiques qui permettraient de contribuer à l'atteinte des engagements de la province en matière de lutte aux changements climatiques et à la fois de générer un gain pour l'entreprise. ■

Tableau sommaire de bonnes pratiques à la ferme

Étapes de production	Pratiques	Coûts	Bénéfices potentiels GES		Gains économiques potentiels
ALIMENTATION ANIMALE	- Utilisation de moulées à base de sous-produits agricoles (ex. : drêche, farines, etc.)	Faible	Élevé	- Diminution des émissions liées à la production des aliments <i>Attention : des moulées trop riches en protéines peuvent augmenter les émissions provenant des lisiers</i>	Diminution des coûts en aliments
	Amélioration du taux de conversion alimentaire et réduction des pertes de moulées : - Distributeurs automatiques de concentrés (DAC) - Réfectoires autobloquants	Moyen à élevé	Moyen	- Diminution des émissions liées à la production des aliments et gestion des pertes	Diminution des coûts en aliments
	Alimentation adaptée au stade de croissance : - Regroupement des troupeaux selon les besoins alimentaires - Utilisation de suppléments alimentaires - Augmentation du nombre de phases alimentaires des porcs à l'engrais	Moyen à élevé	Élevé	- Diminution des émissions liées aux lisiers par une diminution des nutriments excrétés (carbone et azote) et gain en productivité - L'utilisation des DAC pour les truies permet également d'appliquer cette pratique	Diminution des coûts en aliments
GESTION DES BÂTIMENTS	- Amélioration de l'isolation des bâtiments	Moyen	Moyen	- Réduction de la consommation d'énergie pour le chauffage	Diminution des coûts d'énergie
	- Optimisation de l'éclairage (lampes à basse consommation, lumière naturelle) et de la ventilation	Faible	Faible	- Diminution de la consommation d'électricité	Diminution des coûts d'énergie
	- Remplacement de moteurs à carburant pour des moteurs électriques (ex. : pompe et moteur fonctionnant au propane)	Moyen	Faible	- Réduction de la consommation de carburants fossiles et des émissions liées à leur combustion	Diminution des coûts d'énergie
	- Production d'énergie renouvelable à la ferme	Élevé	Faible	- Réduction de la consommation de carburants fossiles et des émissions liées à leur combustion	Diminution des coûts d'énergie



Tableau sommaire de bonnes pratiques à la ferme (suite)

Étapes de production	Pratiques	Coûts	Bénéfices potentiels GES		Gains économiques potentiels
GESTION DES LISIERS	- Planchers lattés ou partiellement lattés avec enlèvement fréquent des déjections	Faible à élevé (dépend des installations existantes)	Moyen	- Diminution des émissions de méthane et d'oxyde nitreux liées à la gestion du lisier	- Diminution des coûts de la main-d'œuvre et amélioration des conditions sanitaires par rapport au plancher plein
	- Litière épaisse	Faible à élevé (dépend des installations existantes)	Moyen	- Diminution des émissions de méthane et d'oxyde nitreux liées à la gestion du lisier	- Coût en infrastructure moindre, mais potentiellement compensé par l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre
	Séparateurs liquide-solide : - Compostage des solides - Ajustement de la fertilisation	Moyen à élevé	Élevé	- Diminution des émissions liées aux lisiers - Optimisation de l'utilisation de la matière fertilisante	- Diminution des coûts de transport des lisiers
	- Récupération et valorisation du méthane (recouvrement de fosse et biométhanisation)	Moyen à élevé	Élevé	- Élimination du méthane et substitution de combustibles fossiles	- Diminution des coûts d'énergie - Offre des opportunités de diminuer les coûts en fertilisants minéraux et de transport des lisiers
	- Épandage à incorporation au sol immédiate ou rapide du lisier en phase avec les besoins des cultures	Faible à moyen	Faible	- Diminution des émissions d'oxyde nitreux au champ et optimisation de l'utilisation de la matière fertilisante	- Offre des opportunités de diminuer les coûts en fertilisants minéraux

¹ Disponible à <http://www.cdpq.ca/outils-d-aide-a-la-decision/logiciel-bilan-alimentaire.aspx?lang=fr-CA>

RECETTE

BROCHETTES DE PORC À L'ORANGE

INGRÉDIENTS

454 g (1 lb) de cubes de fesse de porc du Québec de 3 cm (1 ¼ po)
65 ml (¼ tasse) de jus d'orange
15 ml (1 c. à table) d'huile de canola et de sauce chili
10 ml (2 c. à thé) moutarde sèche
5 ml (1 c. à thé) sauce Worcestershire
1 gousse d'ail, hachée
4 oignons verts, en tronçons de 3 cm
2 oranges en quartiers
Sel et poivre frais moulu au goût

PRÉPARATION

1. Mélanger le jus d'orange avec l'huile, la sauce chili, la moutarde sèche, la sauce Worcestershire et l'ail. Incorporer les cubes de porc. Couvrir et laisser mariner au froid pendant 20 minutes (pour plus de tendreté, laisser mariner de 1 à 6h).

2. Enfiler les cubes sur des brochettes en alternant avec les oignons et les oranges. Poivrer au goût. Griller à chaleur moyenne sous le gril du four, dans un poêlon-gril ou sur le barbecue, pendant de 6 à 8 minutes. À mi-cuisson, retourner à l'aide de pinces et badigeonner de marinade. Saler après cuisson.

—
PORTIONS : 4

PRÉPARATION : 20 MINUTES

CUISSON : 8 À 10 MINUTES

Pour plus de plaisir : www.leporcduquebec.com

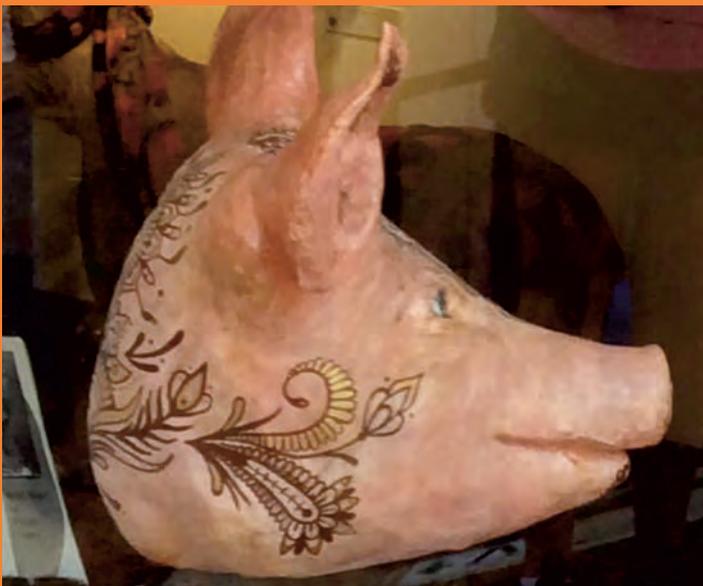


CHACUN CHEZ SOI

Après l'annonce de la Pologne en décembre, c'est au tour du Danemark d'annoncer qu'il souhaite ériger une clôture à sa frontière (avec l'Allemagne) pour éviter la propagation sur son territoire de la peste porcine africaine, rapporte l'Ifip. Le gouvernement danois a annoncé, à la fin mars, une série de mesures pour lutter contre la propagation de cette maladie venue d'Europe de l'Est, qui se transmet de « groin à groin », par les tiques et par les déchets de cuisine. Le gouvernement propose également d'intensifier l'élimination de sangliers sur le territoire et d'augmenter les sanctions pour non-respect des règles sanitaires. Selon l'Ifip, une clôture avait déjà été expérimentée en République tchèque avec « une efficacité contestée ».

EMPAILLER LE COCHON

Si vous allez vous promener à San Marco, un quartier de Venise, en Italie, vous pourriez tomber sur la vitrine du taxidermiste Alberto Michelin. Plus qu'un taxidermiste, M. Michelin, un artiste, créé des œuvres d'art avec des animaux de toute les dimensions, incluant les cochons ! On peut découvrir davantage ses œuvres et sa source de motivation en visitant notamment son site Web animalfactorstudio.it.



ADOPTER UN COCHON MINIATURE

Plus près de chez nous, à l'Avenir, une municipalité voisine à Drummondville, on trouve un refuge de cochons miniatures. Ces petites bêtes sont élevées pour remplacer un chien ou un chat, à la maison, comme animal domestique. L'endroit est tenu par deux femmes, amoureuses de ces petits cochons.

Sur leur site Internet, on précise que l'adoption d'un mini-cochon ressemble à celle d'un petit Bulldog. Ils sont très propres et ils sont capables d'utiliser une litière ou même de demander la porte pour aller faire leurs besoins. Ils sont aussi hypoallergènes pour ceux qui sont allergiques aux poils d'animaux. Selon les propriétaires, les petits cochons sont très intelligents. Les animaux sont vendus selon une échelle de 200\$ à 500\$ selon leur génétique !

On peut visiter la ferme selon un certain prix d'entrée pour les adultes et les enfants. Si le goût vous prend d'en adopter un, il vaut mieux toutefois s'informer de la réglementation municipale à cet effet ! On peut en apprendre davantage en visitant leur site Internet www.microcochons.com.

